

Connaître et protéger **LES CHEMINS**

Parc naturel régional du Gâtinais français - 2017



CHEMINS ET ENJEUX **Rapport cartographique**

Commune de
Saint-Sauveur-sur-École



Une autre vie s'invente ici

en partenariat et
avec le soutien de
la DRIEE Ile-de-France



Sommaire

1.Contexte d’étude2

1.1. Situation de la commune 2

1.2. Mise en place du projet dans la commune..... 2

1.2.1. Contexte dans la commune2

1.2.2. Le travail avec l’élu référent2

2. Inventaire des chemins ruraux de Saint-Sauveur-sur-École3

2.1. Carte des chemins ruraux de la commune 3

2.2. Tableau des chemins..... 4

3. Cartographie des enjeux liés aux chemins ruraux7

3.1. Le ruissellement8

3.2. La biodiversité10

3.2.1. Chemins et routes compris dans les cœurs de la nature de la Trame Verte 10

3.2.2. Chemins et routes identifiés comme des corridors écologiques du Schéma régional de cohérence écologique 13

3.2.3. Chemins et routes identifiés comme des corridors écologiques de la Trame Verte 15

3.2.4. Chemins et routes liés à la présence d’espèces remarquables..... 19

3.2.5. Chemins et routes liés à la présence de mares 20

3.3. L’agriculture et la forêt.....21

3.3.1. Chemins et routes agricoles 21

3.3.2. Chemins et routes forestiers 22

3.4. Le tourisme et le patrimoine23

3.4.1. Chemins et routes inscrits au PDIPR..... 23

3.4.2. Chemins et routes définis en itinéraires de randonnée 24

3.5. Le paysage25

3.5.1. Les entités paysagères..... 25

3.5.2. Les éléments paysagers structurants 26

3.5.3. Les vergers 27

4. Un patrimoine à protéger28

4.1. La protection des chemins 29

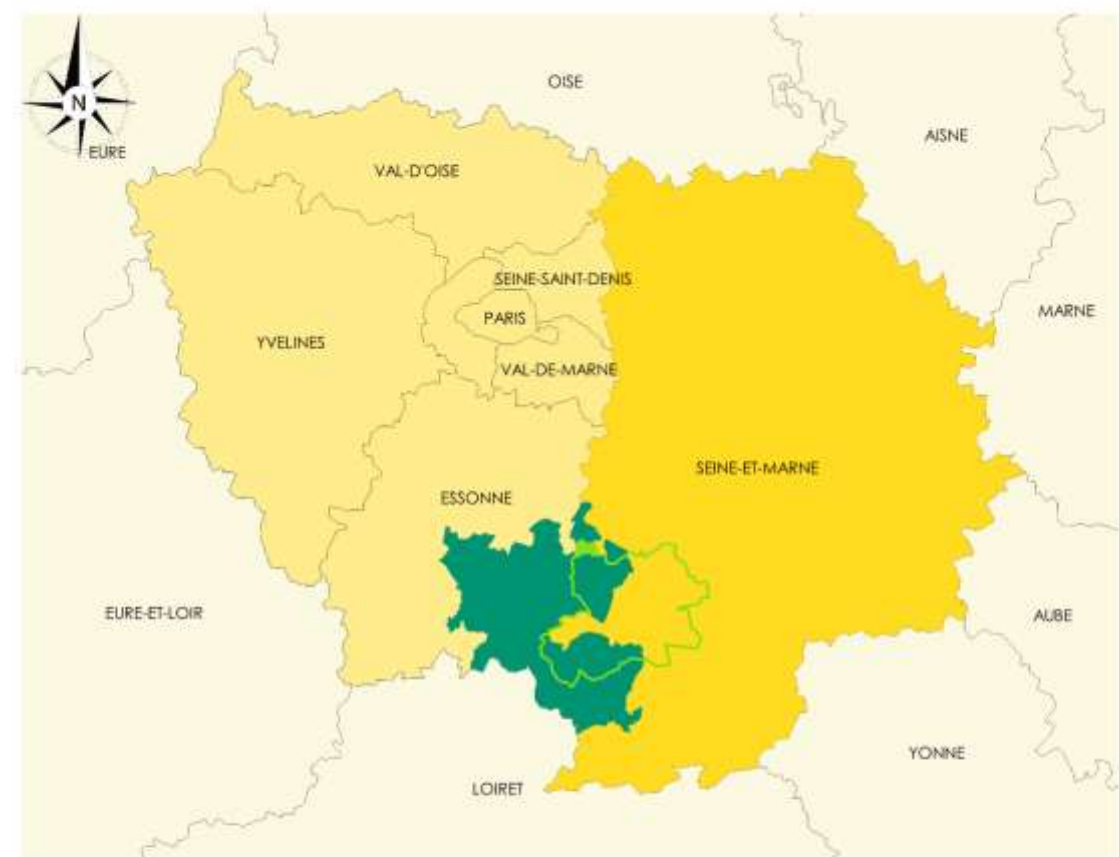
4.2. La sauvegarde des chemins ruraux 30

5. Carte de synthèse.....31

1. Contexte d'étude

1.1. Situation de la commune

Situation de la commune de Saint-Sauveur-sur-École



Légende

- Départements hors Île-de-France
- Région Île-de-France
- Département de la Seine-et-Marne
- Parc naturel régional du Gâtinais français
- Communauté d'agglomération Pays de Fontainebleau
- Commune de Saint-Sauveur-sur-École

Sources :
© IGN - BD TOPO 2014; GEORLA 2011
© Parc du Gâtinais français
Réalisation : Parc du Gâtinais français 2017 (ING)

1.2. Mise en place du projet dans la commune

1.2.1. Contexte dans la commune

La commune de Saint-Sauveur-sur-École a adopté en Conseil municipal son inventaire actualisé des chemins ruraux le 13 juin 2017. L'inventaire ancien n'a pas été retrouvé.

Cependant le travail a pu se baser sur deux délibérations du Conseil municipal : une de 1975 qui dresse une liste de chemins ruraux supprimés et maintenus et une seconde en 1999 qui concerne la rétrocession de chemins d'exploitation suite à la dissolution de l'Association foncière de remembrement.

Mais c'est surtout un travail récent d'inventaire, mené par Madame Anne-Elisabeth Bourguignon, Monsieur Jacques Bach, Président de l'Association pour la protection du site de la commune de Saint-Sauveur-sur-École, Madame Claudine Decat et Monsieur Jérôme Gaillet qui a servi de référence.

Ce document a été le point de départ de la présente étude. Il a été nécessaire ensuite de prendre en compte tous les changements intervenus depuis qui ont pu supprimer des chemins ou au contraire en créer mais aussi modifier leur tracé ou leur largeur. Les échanges avec les élus de la commune ont permis d'aboutir à la version actuelle.

1.2.2. Le travail avec l'élue référent

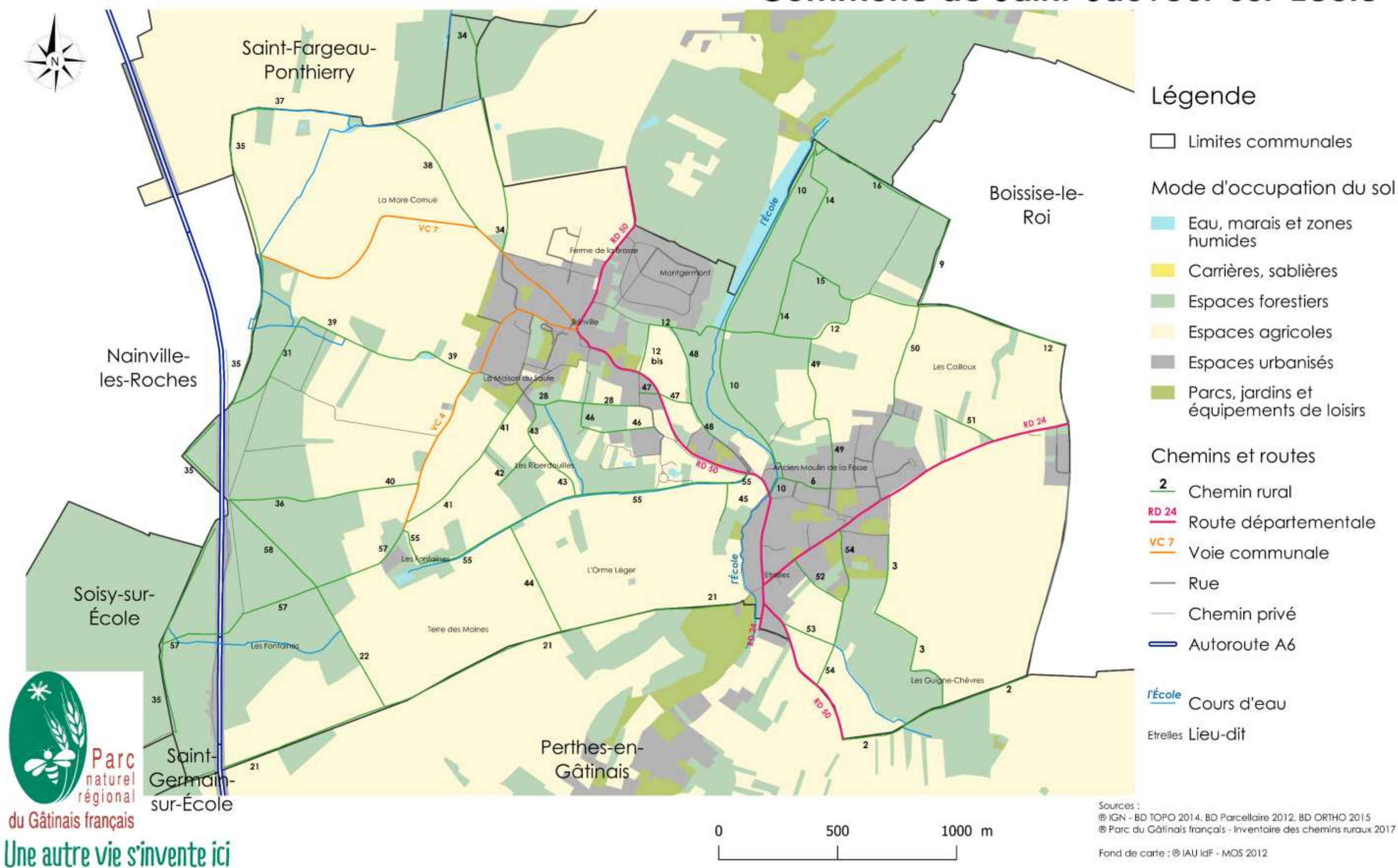
Un premier contact a été pris avec Madame Bourguignon, conseillère municipale, ainsi qu'avec Madame Decat. Lors d'un second rendez-vous où était également présent Monsieur Bach, le travail d'inventaire fut vérifié et quelques ajustements furent apportés au document réalisé par tous trois précédemment. Des noms de chemins furent ainsi changés pour éviter les répétitions et donc les confusions. La numérotation a été aussi remise complètement à jour.

Finalement l'inventaire a été validé par Madame Bourguignon, élue référente et présenté en Conseil municipal le 13 juin 2017. La carte et le tableau suivant ont été inclus dans la délibération adoptée.

2. Inventaire des chemins ruraux de Saint-Sauveur-sur-École

2.1. Carte des chemins ruraux de la commune

INVENTAIRE DES CHEMINS RURAUX Commune de Saint-Sauveur-sur-École



2.2. Tableau des chemins

Nom	Description	Largeur	Source	Visibilité sur photographie aérienne (@IGN – BD ORTHO 2015)	Commentaire visibilité	Longueur (en mètres)
Chemin n° 2 des Dîmes Chèvres	Commence au niveau de la route départementale n° 50 en limite de Perthes-en-Gâtinais, se prolonge vers le nord-est. Se termine en limite de commune avec Boissise-le-Roi et Perthes-en-Gâtinais	5 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		832
Chemin n° 3 des Dîmes Chèvres	Commence au niveau du CR n° 2 des Dîmes Chèvres. Se termine à la rue de la Fontaine Saint-Martin	4 à 5 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	en partie	Secteur boisé en bordure presque sur tout le long, seulement bien visible à la fin au niveau de la rue des Dîmes Chèvres	951
Chemin n° 6 de la Bretonnière	Commence au niveau du CR n° 49 des Bibançons, se poursuit vers l'ouest. Se termine au croisement avec le CR n° 10 d'Etelles à Montgermont	3 à 4 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		209
Chemin n° 9 de Saint-Sauveur à Pringy	Commence au CR n° 50 des Cailloux. Se termine au CR n° 16 de Mont-Louis à Orgenoy	5 à 7 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		389
Chemin n° 10 d'Etelles à Montgermont	Commence au niveau de la route départementale n° 50, rencontre le CR n° 6 de la Bretonnière, se prolonge vers le nord, longe l'École. Se termine en limite de commune avec Pringy	3 à 4 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	en partie	Visible au départ, puis secteur boisé mais on semble le distinguer, par contre après la station d'épuration, le chemin n'est plus du tout visible mais un chemin semble exister plus près de la rivière	1 709
Chemin n° 12 de la Planche Coutant	Commence au CR n° 12 bis du Clos aux Lapins, se prolonge vers l'est, croise le CR n° 48 de la Rivière, traverse le CR n° 10 d'Etelles à Montgermont, rencontre le CR n° 49 des Bibançons. Rencontre au même endroit le CR n° 9 de Saint-Sauveur à Pringy et le CR n° 50 des Cailloux. Longe le territoire de la commune de Boissise-le-Roi, se termine au niveau de cette commune	5 à 8 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		1 933
Chemin n° 12 bis du Clos aux Lapins	Commence au CR n° 12 de la Planche Coutant. Se termine sur la route départementale n° 50		Remembrement du 17 avril 1975	oui		210
Chemin n° 14 des Cailliennes	Commence sur le CR n° 12 de la Planche Coutant, rencontre le CR n° 15 des Bricoles. Se termine sur le CR n° 10 d'Etelles à Montgermont	5 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	indéterminé	Secteur boisé	856
Chemin n° 15 des Bricoles	Commence sur le CR n° 14 des Cailliennes. Se termine sur le CR n° 12 de la Planche Coutant		Confirmé par une décision du tribunal administratif de Versailles du 16 août 1999	indéterminé	Secteur boisé	322
Chemin n° 16 de Mont-Louis à Orgenoy	Commence sur le CR n° 10 d'Etelles à Montgermont, puis est commun avec Pringy puis Boissise-le-Roi. Se termine au CR n° 9 de Saint-Sauveur à Pringy	2 à 4 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	en partie	Pas visible au début (secteur boisé) puis visible sur la fin, sur les 210 derniers mètres	687
Chemin n° 21 de l'Orme Léger	Commence aux limites de la commune avec Saint-Germain-sur-École et Perthes-en-Gâtinais, s'interrompt à l'autoroute A6, reprend après en direction de l'est, rencontre le CR n° 22 de la Ferme des Fontaines, le CR n°	4 à 6 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	en partie	Pas visible au début, avant ou après l'autoroute (parcelles agricoles en place). Puis entièrement visible jusqu'au bout	2 385

	44 de la Terre des Moines. Aboutit à Etreilles au niveau de la parcelle ZC 10					
Chemin n° 22 de la Ferme des Fontaines	Commence au CR n° 21 de l'Orme Léger, se prolonge vers le nord-ouest. Se termine au CR n° 57 de Saint-Germain-sur-École aux Fontaines face au CR n° 58 de Ronde	10 et 6 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		579
Chemin n° 28 des Vallées de la Pecqueuse	Commence au CR n° 43 de la Vallée, se poursuit vers l'est. Se termine rue du Chemin Vert	5 à 6 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		454
Chemin n° 31 du Port	Commence au CR n° 35 des Fontaines. Se termine au CR n° 39 de la mare Chauvet	6 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	indéterminé	Secteur boisé	485
Chemin n° 34 de Moulignon au Courtil Baudet	Commence à la voie communale n° 7 de Brinville à Nainville, se poursuit vers le nord. Se termine en limite de la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry	10 à 12 mètres puis 5 chez Allard	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	non		1 015
Chemin n° 35 des fontaines ou de ronde ou des roches	Commence au CR n° 37 de la mare Cornue, se dirige vers le sud, rencontre la voie communale n° 7 de Brinville à Nainville, s'interrompt à l'autoroute A6, reprend, suit la limite communale avec Nainville-les-Roches, s'interrompt à nouveau à l'autoroute. Reprend en limite communale avec Nainville-les-Roches, puis Soisy-sur-École, rencontre le CR n° 57 de Saint-Germain-sur-École aux Fontaines. Se termine en limite de commune avec Soisy-sur-École et Saint-Germain-sur-École	6 à 9 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	indéterminé	Pas visible au départ (cultures), puis secteur boisé au niveau de l'autoroute	2 548
Chemin n° 36 du Hocquetouvent	Commence au CR n° 58 de Ronde. Se termine au bout du CR n° 40 du Hocquetouvent	4 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	indéterminé	Secteur boisé	273
Chemin n° 37 de la mare Cornue ou de l'Échaudé	Commence au CR n° 35 des Fontaines, se dirige vers l'est. Se termine au bout de la parcelle ZA 4	4 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	en partie	Pas visible sur 55 mètres au début	173
Chemin n° 38 du Vieux bois	Commence en limite avec la commune de Saint-Fargeau-Ponthierry, entre les parcelles ZA 5 et ZA 8, se dirige vers le sud-est. Se termine sur la voie communale n° 7 de Brinville à Nainville	5.10 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		578
Chemin n° 39 de la mare Chauvet	Commence au bout du CR n° 31 du Port, se dirige vers le sud-est. Se termine à la voie communale n° 4 des Fontaines à Brinville	7.90 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		792
Chemin n° 40 du Hocquetouvent	Commence à la voie communale n° 4 des Fontaines à Brinville, se dirige vers l'ouest. Se termine au CR n° 36 du Hocquetouvent	5.10 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		532
Chemin n° 41 de la mare à jument	Commence à la voie communale n° 4 des Fontaines à Brinville, se dirige vers le nord-est. Se termine sur la rue des Vallées	4.90 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		748
Chemin n° 42 du Haut Temps Perdu ou des Riberdouilles	Commence au CR n° 43 de la Vallée, se dirige vers le sud-ouest. Se termine entre les parcelles ZE 40 et ZE 46	4 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	non		226
Chemin n° 43 de la Vallée	Commence au CR n° 28 des Vallées de la Pecqueuse, rencontre le CR n° 42 du Haut Temps Perdu. Se termine au CR n° 55 dit Voirie des Fontaines	5 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		477
Chemin n° 44 de la Terre des Moines	Commence au CR n° 55 dit Voirie des Fontaines. Se termine au CR n° 21 de l'Orme léger	4 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		499
Chemin n° 45 des Grillons	Commence au CR n° 55 dit Voirie des Fontaines, se dirige vers le sud. Se termine sur le côté ouest de la parcelle ZC 9	3.20 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		164
Chemin n° 46 des Courts Palais	Commence sur le CR n° 28 des Vallées de la Pecqueuse, se dirige vers le sud puis tourne vers l'est. Aboutit sur la rue du Chemin Vert	4 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		411

Chemin n° 47 de la Montagne	Commence sur la rue du Chemin Vert, traverse la route départementale n° 50. Se termine sur le CR n° 48 de la Rivière	4.80 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		232
Chemin n° 48 de la Rivière ou de la Gencé	Commence sur le CR n° 12 de la Planche Coutant, se dirige vers le sud, rencontre le CR n° 47 de la Montagne. Se termine après la mairie, au bout de la rue Creuse	9.10 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		513
Chemin n° 49 des Bibançons	Commence sur le CR n° 12 de la Planche Coutant, se dirige vers le sud. Se termine au CR n° 6 de la Bretonnière	6 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		690
Chemin n° 50 des Cailloux	Commence au croisement du CR n° 9 de Saint-Sauveur à Pringy et du CR n° 12 de la Planche Coutant, se dirige vers le sud. Se termine au bout de la rue des Grandes Haies		Délibération du 26 mars 1999	oui		463
Chemin n° 51 des Molières	Commence sur la route départementale n° 24, se dirige vers le nord-ouest. Se termine entre les parcelles ZB 117 et ZB 121	4 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	en partie	Visible sur les 100 premiers mètres	282
Chemin n° 52 des Corneilles	Commence sur la route départementale n° 24, se dirige vers le sud-est. Se termine sur le CR n° 54 des Marnières	6 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		276
Chemin n° 53 du Bas des Corneilles ou du Bois Trouvé	Commence sur la route départementale n° 50. Se termine sur le CR n° 54 des Marnières	5.90 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		232
Chemin n° 54 des Marnières	Commence sur la route départementale n° 50, rencontre le CR n° 53 du Bas des Corneilles puis le CR n° 52 des Corneilles. Se termine à la route départementale n° 24	6.70 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		686
Chemin n° 55 dit Voirie des Fontaines	Commence sur la route départementale n° 50, se dirige vers l'ouest, rencontre le CR n° 45 des Grillons, le CR n° 43 de la Vallée, le CR n° 44 de la Terre des Moines. Se termine au CR n° 57 de Saint-Germain-sur-Ecole aux Fontaines au niveau du début de la voie communale n° 4	6.9 mètres (9.9 mètres pour les 1000 premiers mètres) ; 5.40 mètres pour la partie le long du hameau des Fontaines	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		1 630
Chemin n° 57 de Saint-Germain-sur-École aux Fontaines	Commence au CR n° 35 des Fontaines, passe sous l'autoroute, rencontre le CR n° 22 de la Ferme des Fontaines et le CR n° 58 de Ronde au même endroit. Se termine au CR n° 56 des Riberdouilles	6 à 9 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		1 171
Chemin n° 58 de Ronde	Commence au niveau de l'autoroute A6, se dirige vers le sud-est. Se termine au CR n° 57 de Saint-Germain-sur-École aux Fontaines, face au CR n° 22 de la Ferme des Fontaines	6 mètres	Étude de la commune confirmée par la délibération du 26 septembre 1975	oui		521

3. Cartographie des enjeux liés aux chemins ruraux

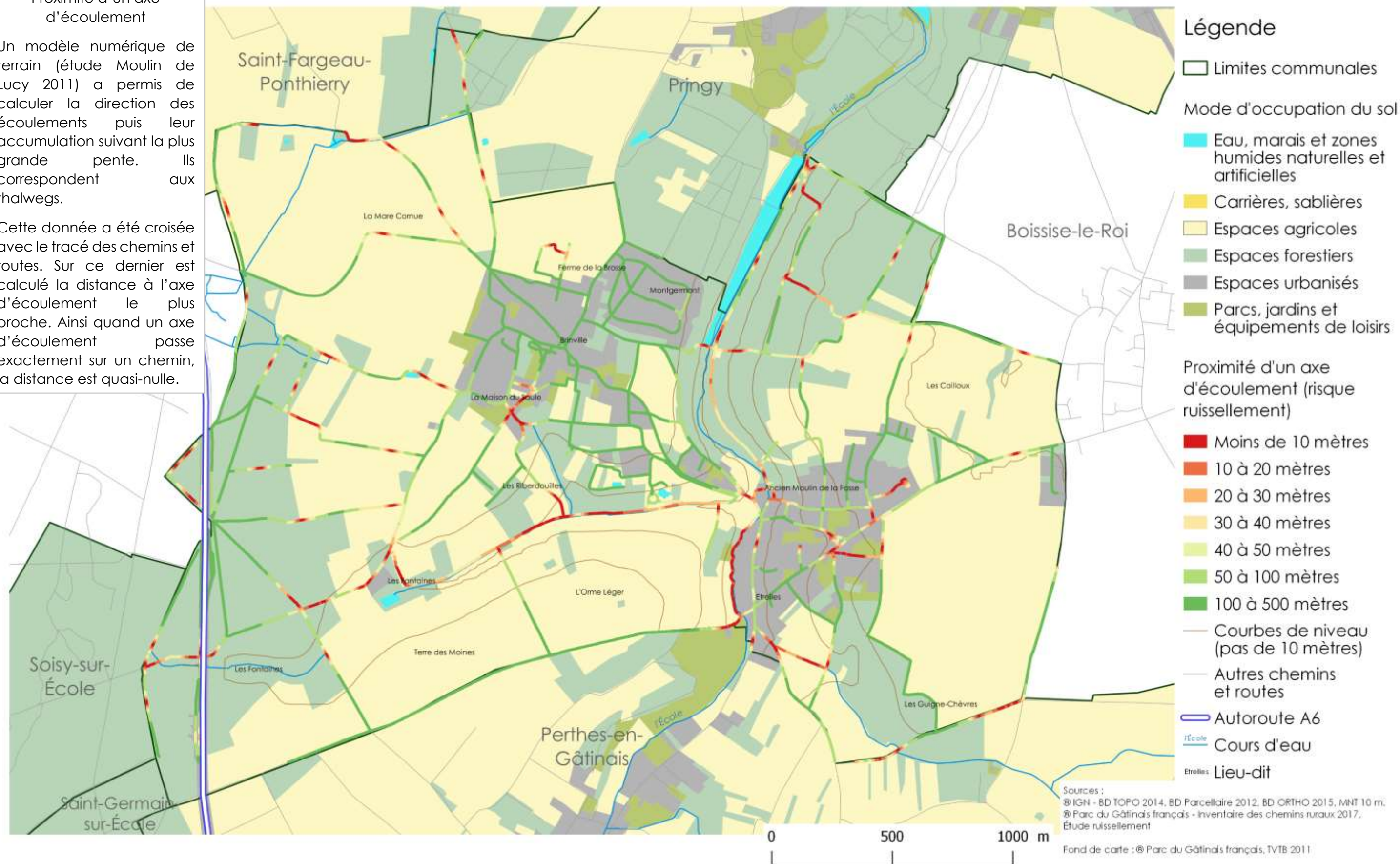
3.1. Le ruissellement

Le risque ruissellement INTENSITÉ DU RISQUE RUISSELLEMENT SUR LES CHEMINS ET ROUTES

Proximité d'un axe
d'écoulement

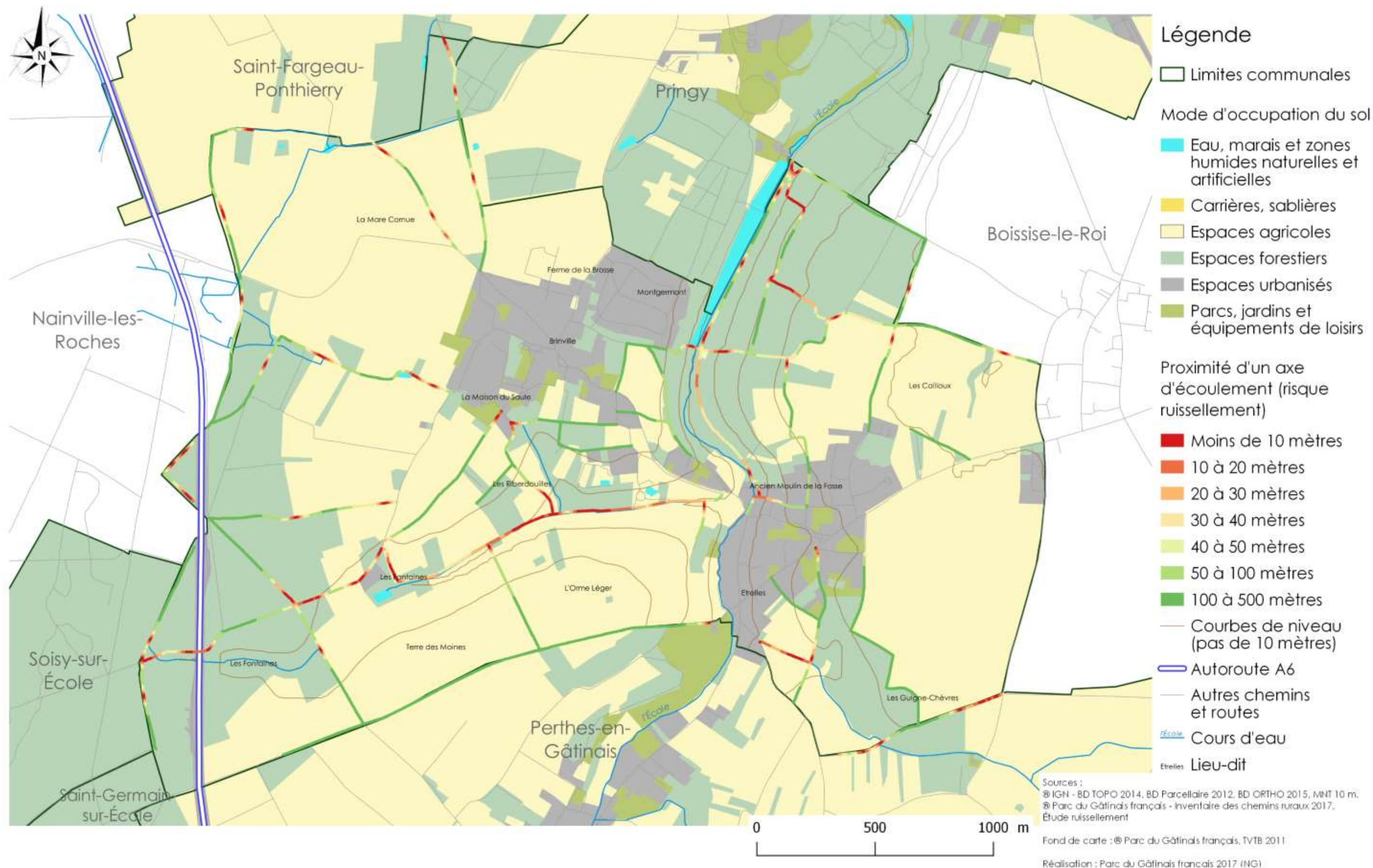
Un modèle numérique de terrain (étude Moulin de Lucy 2011) a permis de calculer la direction des écoulements puis leur accumulation suivant la plus grande pente. Ils correspondent aux thalwegs.

Cette donnée a été croisée avec le tracé des chemins et routes. Sur ce dernier est calculé la distance à l'axe d'écoulement le plus proche. Ainsi quand un axe d'écoulement passe exactement sur un chemin, la distance est quasi-nulle.



Le risque ruissellement

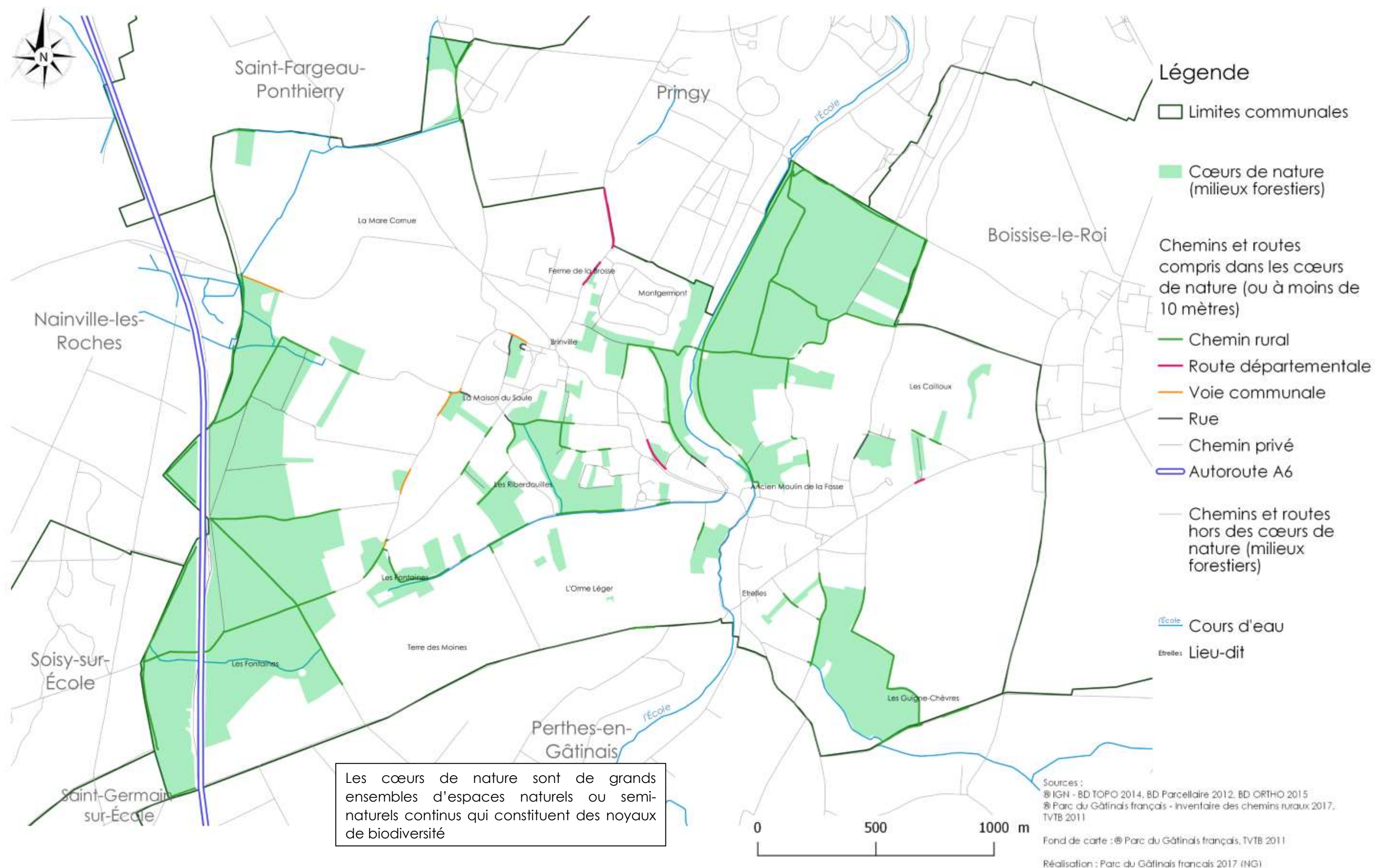
INTENSITÉ DU RISQUE RUISSellement SUR LES CHEMINS RURAUX



3.2. La biodiversité

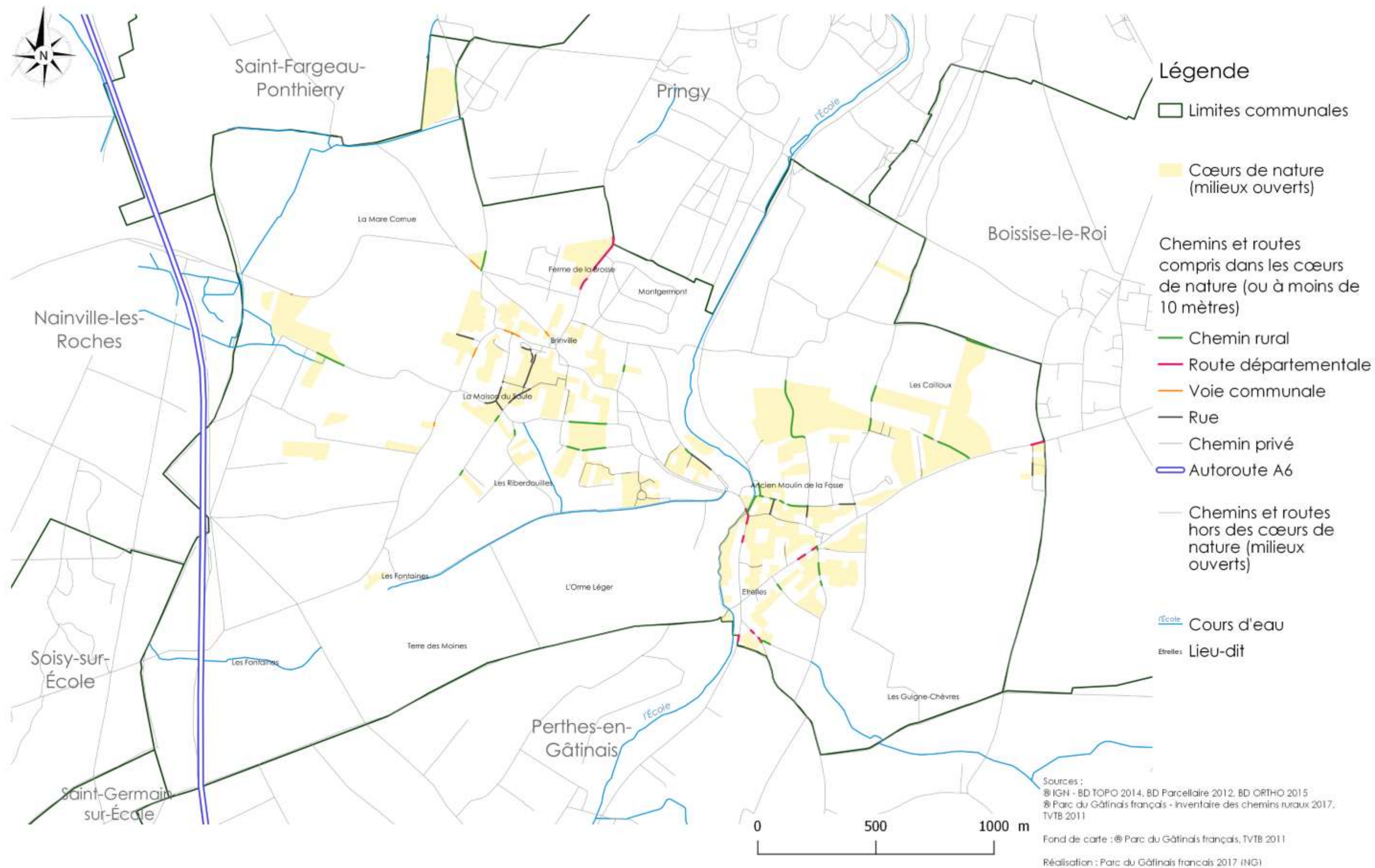
3.2.1. Chemins et routes compris dans les cœurs de la nature de la Trame Verte

La biodiversité CHEMINS ET ROUTES DES MILIEUX FORESTIERS



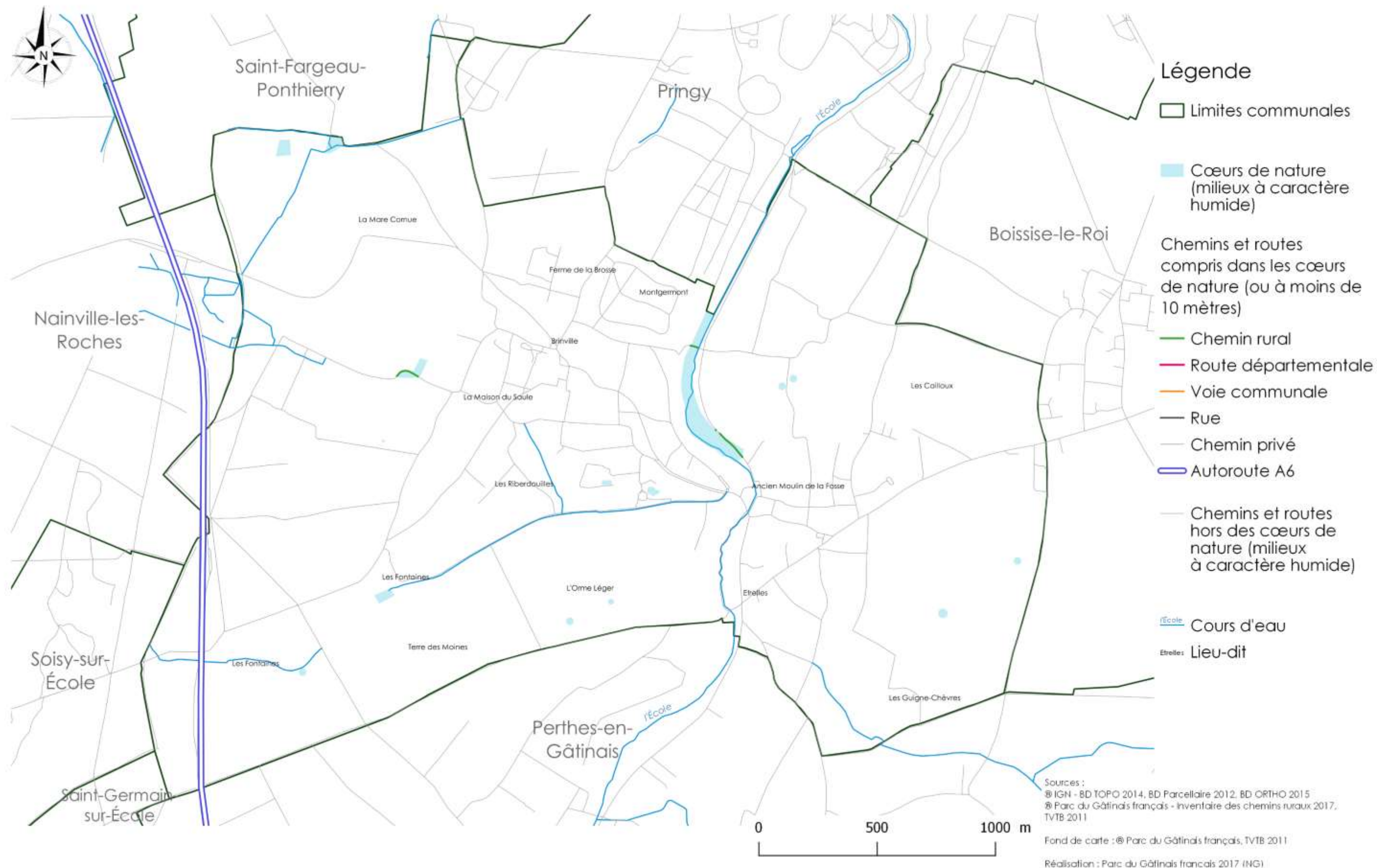
La biodiversité

CHEMINS ET ROUTES DES MILIEUX OUVERTS

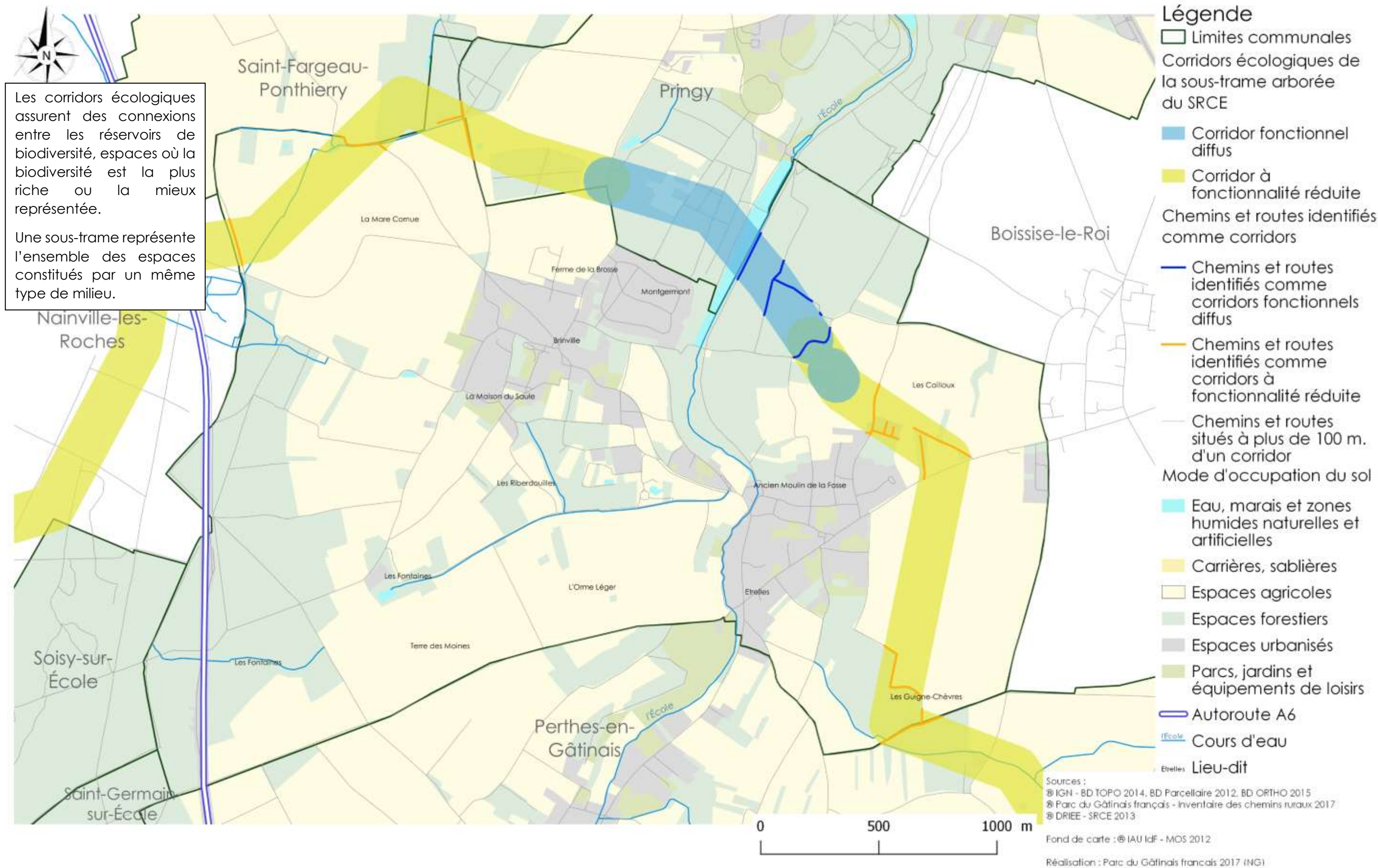


La biodiversité

CHEMINS ET ROUTES DES MILIEUX À CARACTÈRE HUMIDE

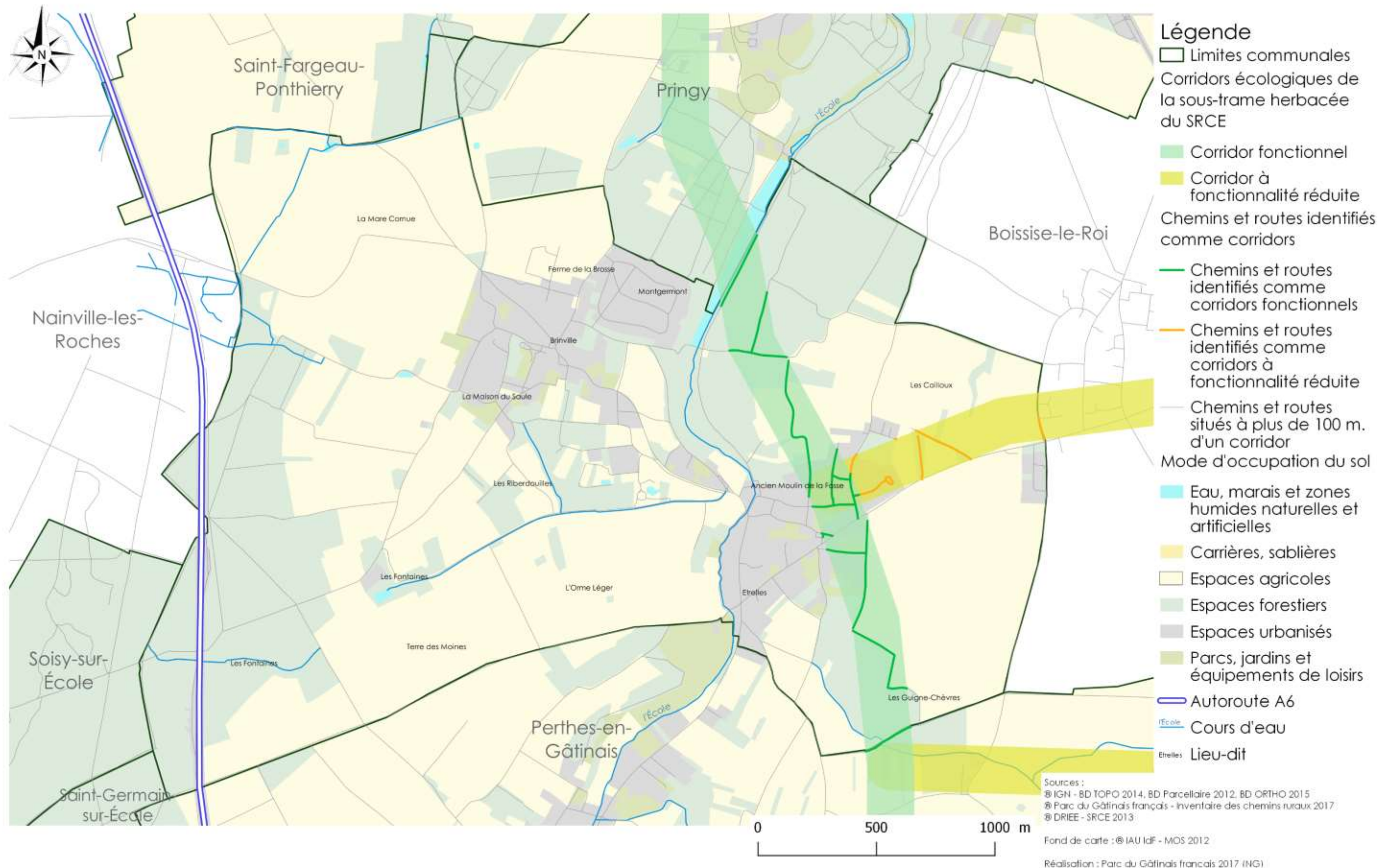


La biodiversité SOUS-TRAME ARBORÉE DU SRCE

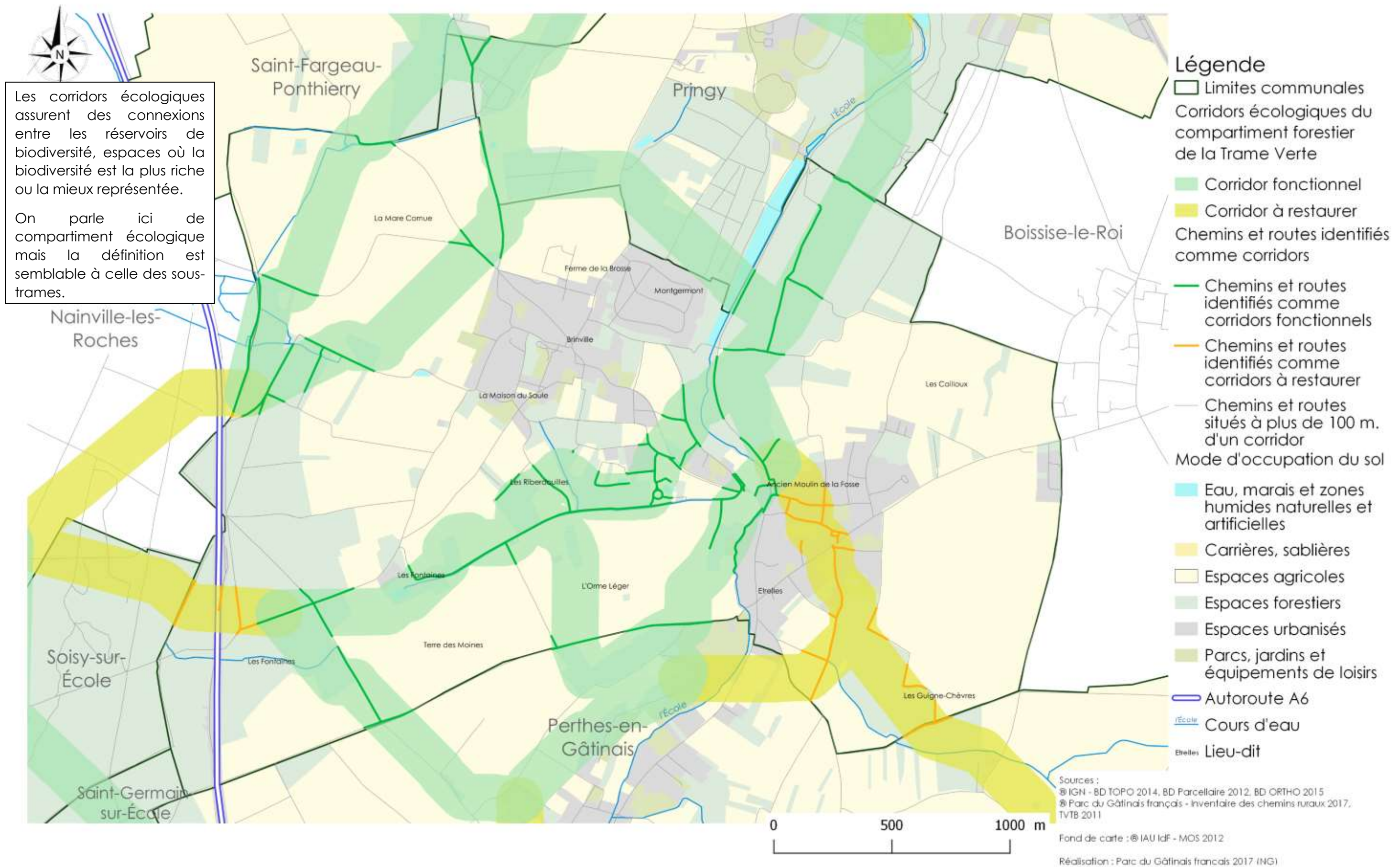


La biodiversité

SOUS-TRAME HERBACÉE DU SRCE

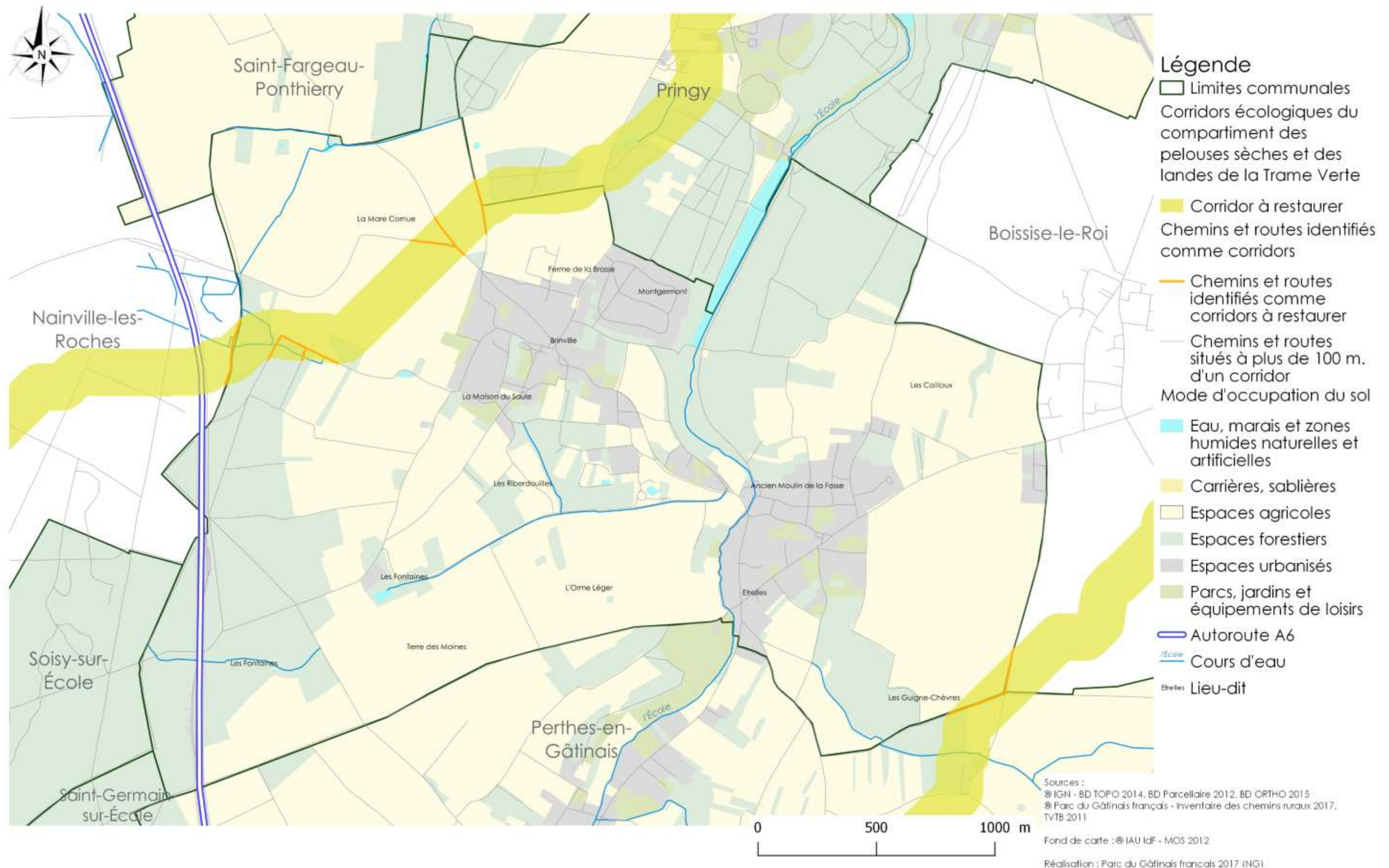


La biodiversité COMPARTIMENT FORESTIER DE LA TRAME VERTE



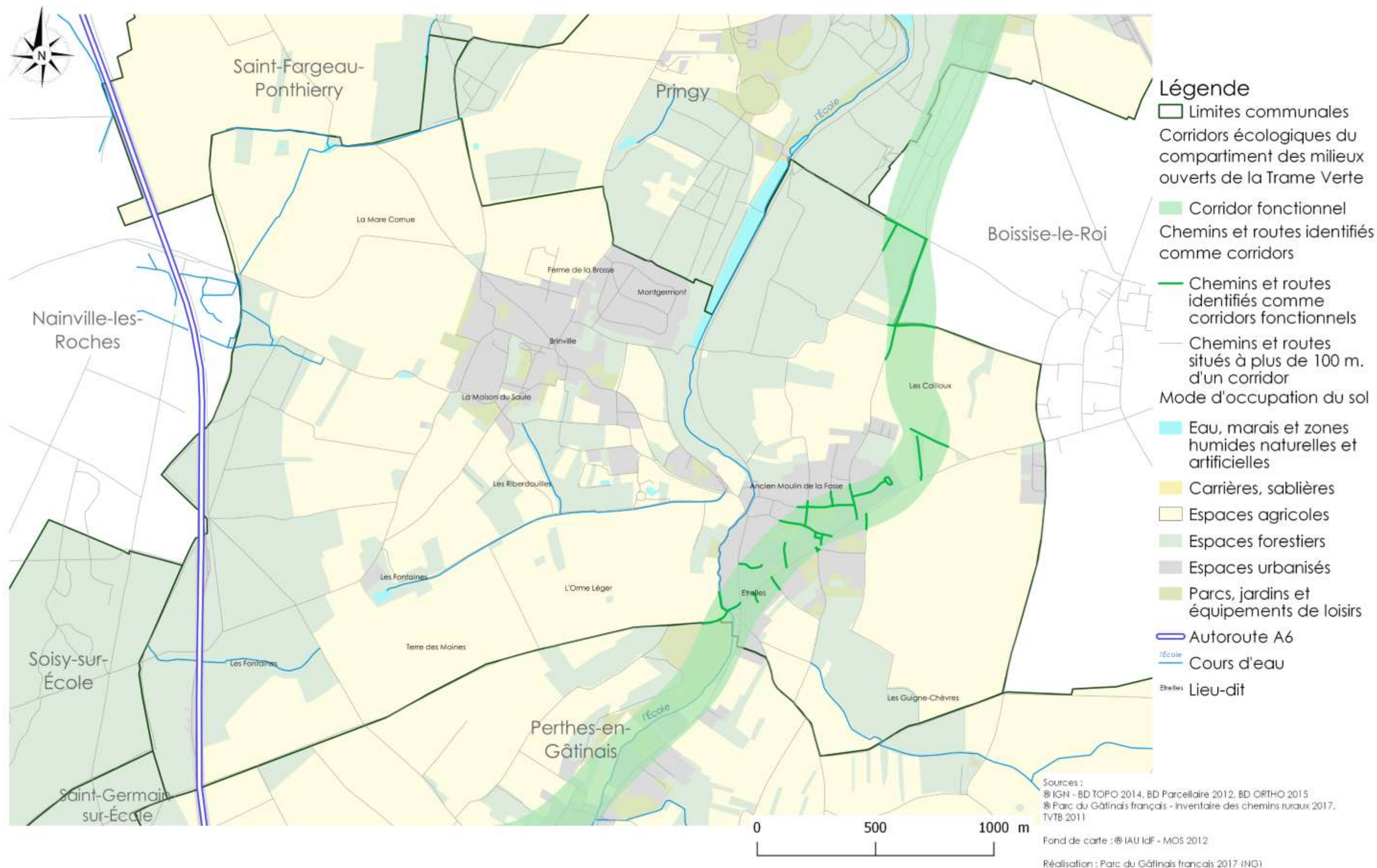
La biodiversité

COMPARTIMENT DES PELOUSES SÈCHES ET DES LANDES DE LA TRAME VERTE



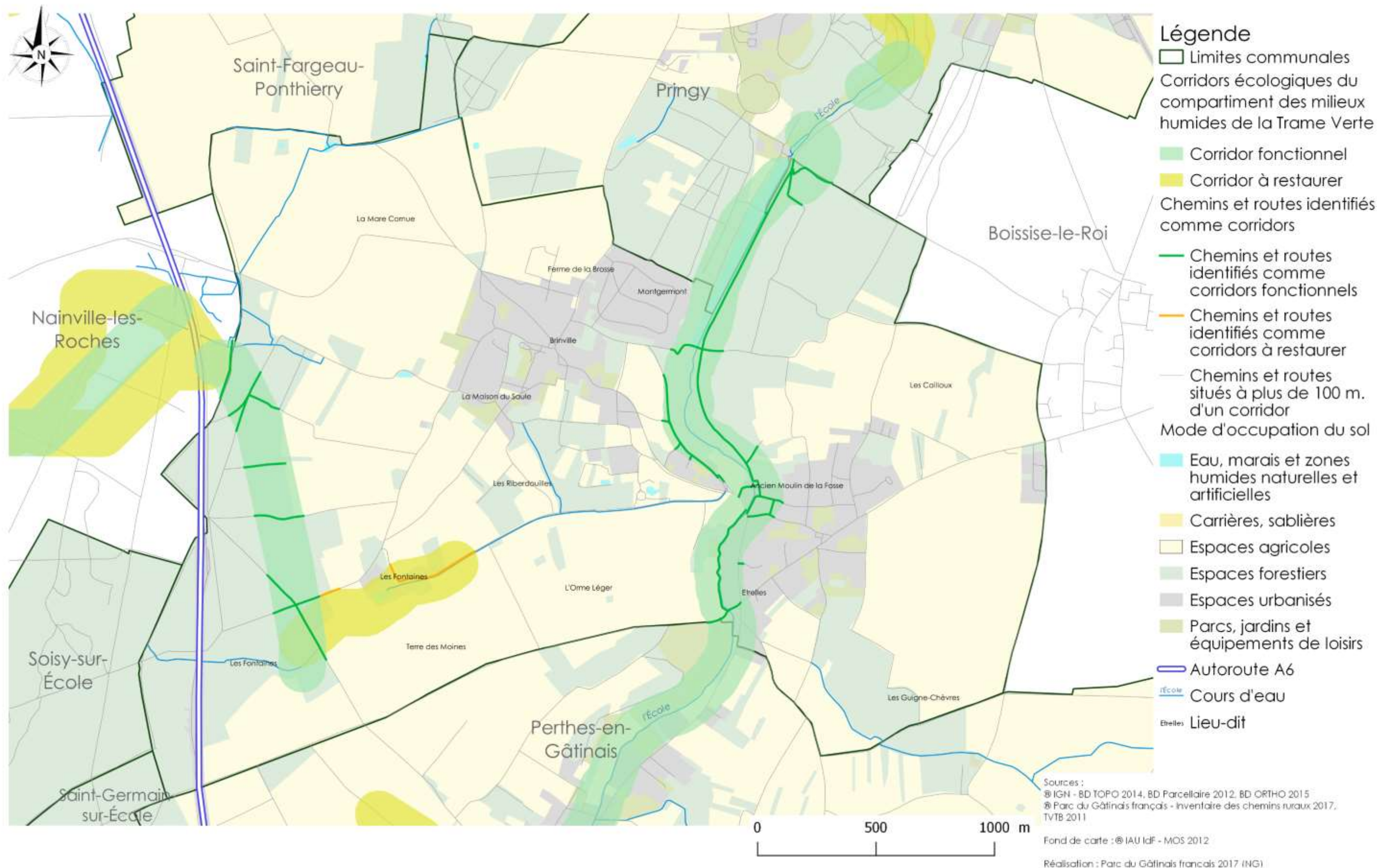
La biodiversité

COMPARTIMENT DES MILIEUX OUVERTS DE LA TRAME VERTE

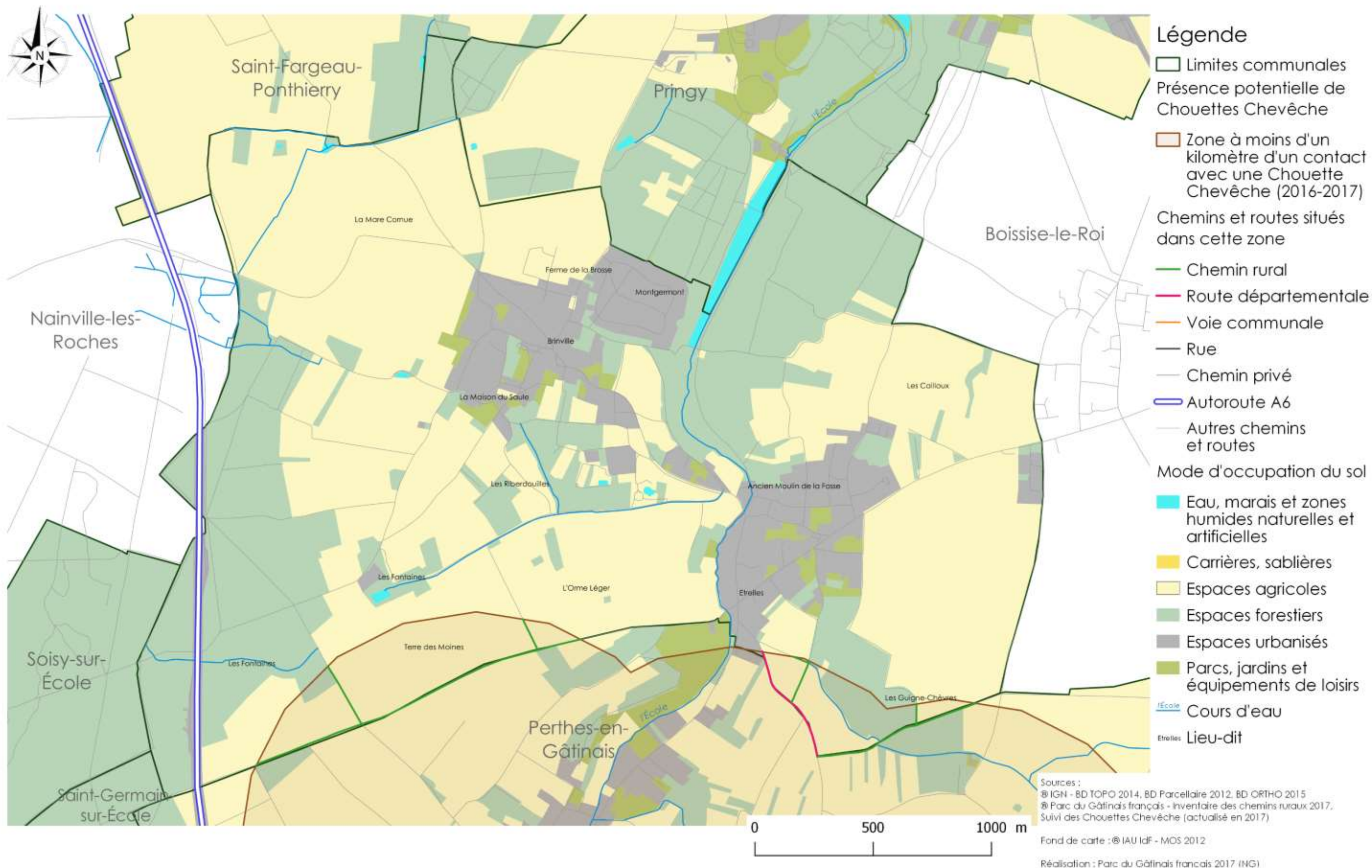


La biodiversité

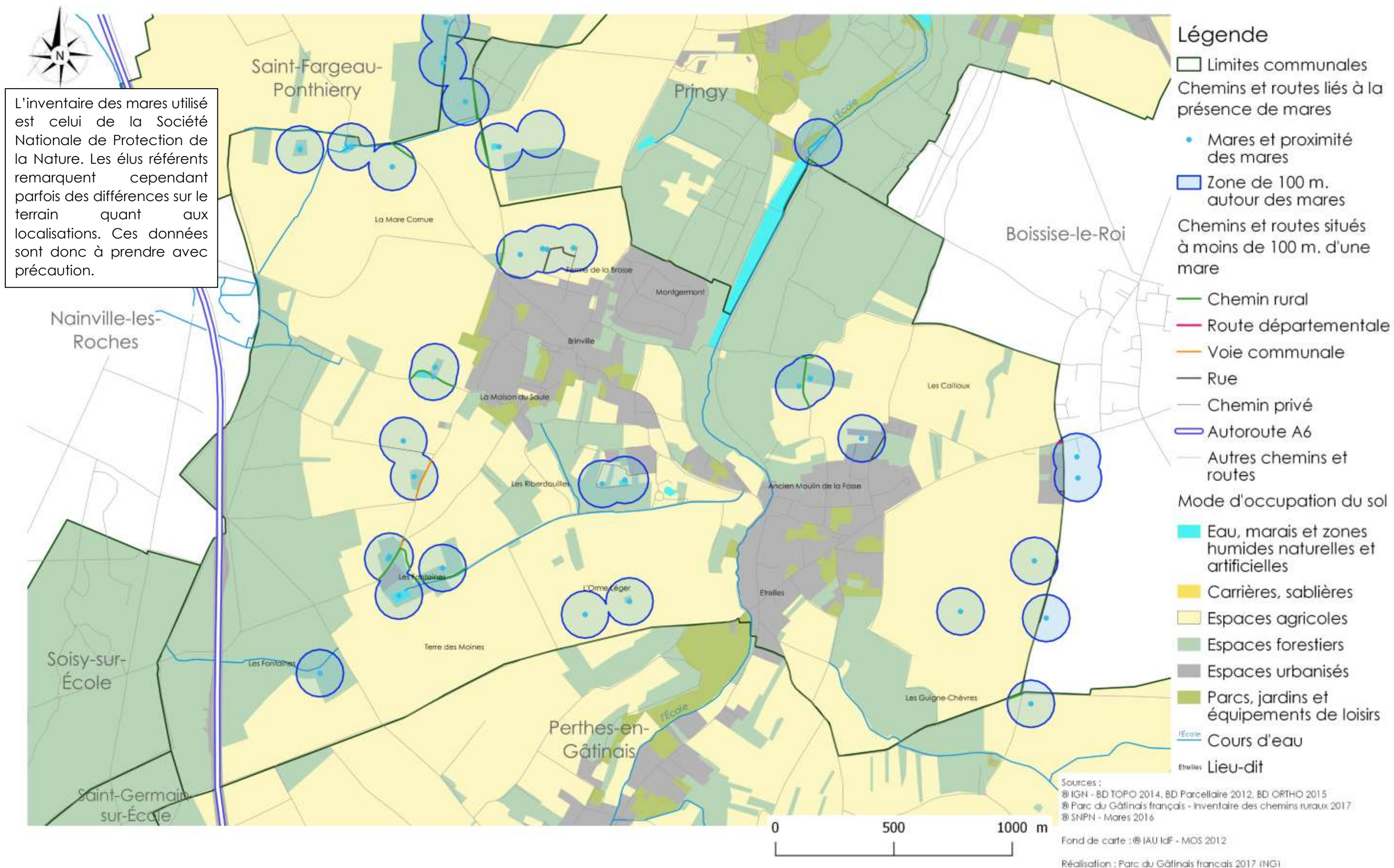
COMPARTIMENT DES MILIEUX HUMIDES DE LA TRAME VERTE



La biodiversité PRÉSENCE POTENTIELLE DE CHOUETTES CHEVÊCHE



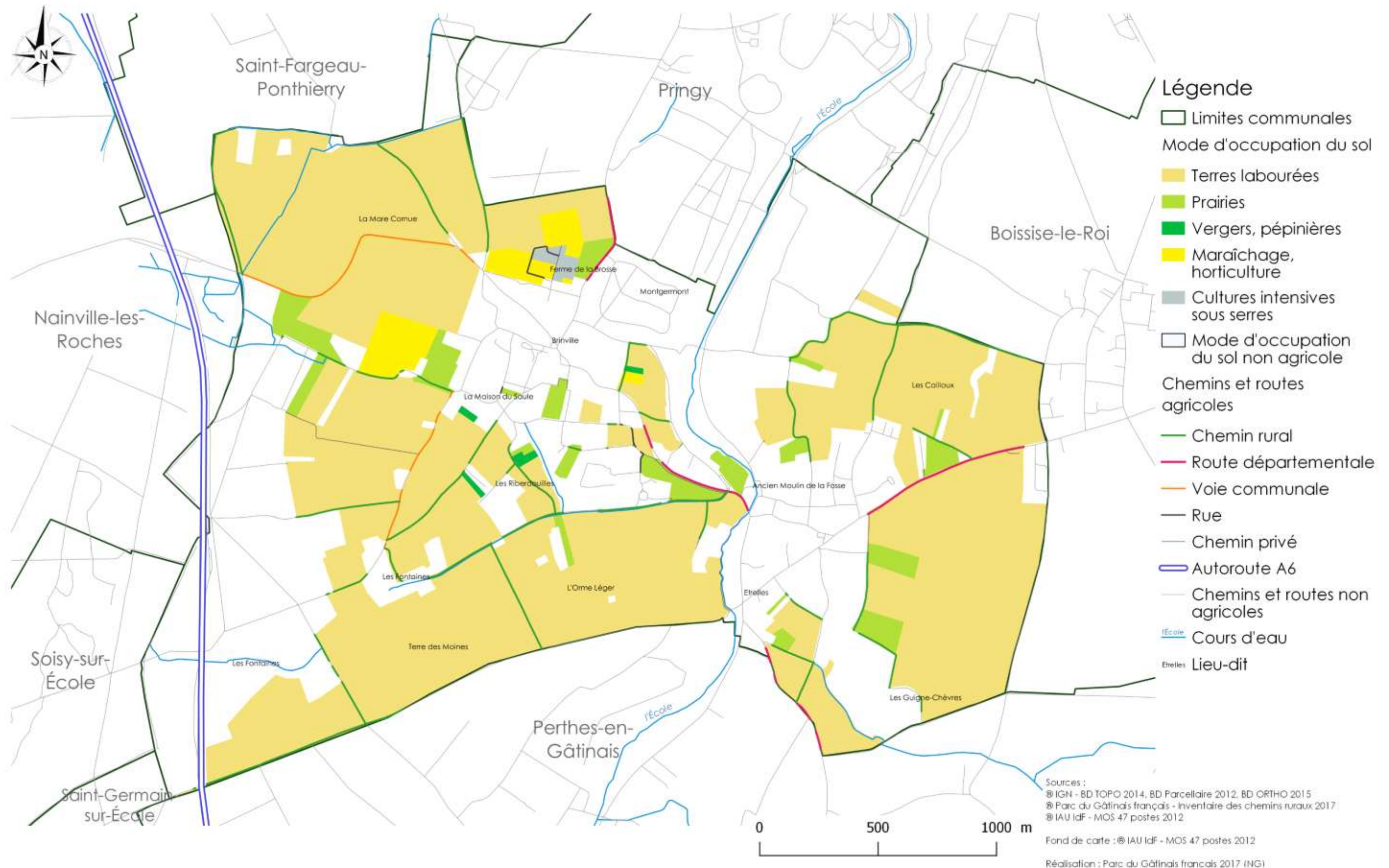
La biodiversité CHEMINS ET ROUTES LIÉS À LA PRÉSENCE DE MARES



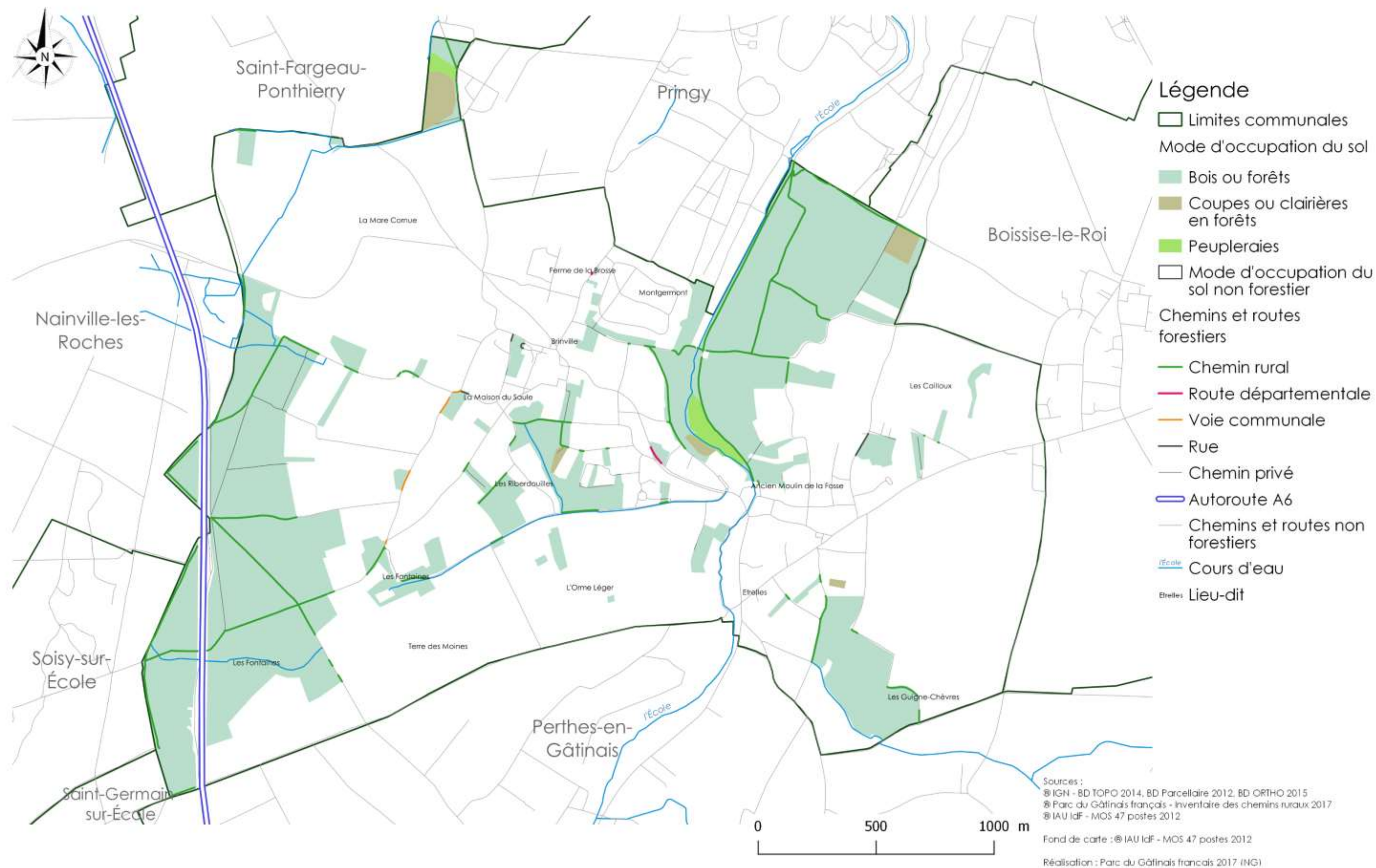
3.3. L'agriculture et la forêt

3.3.1. Chemins et routes agricoles

L'agriculture et la forêt CHEMINS ET ROUTES AGRICOLES



L'agriculture et la forêt CHEMINS ET ROUTES FORESTIERS

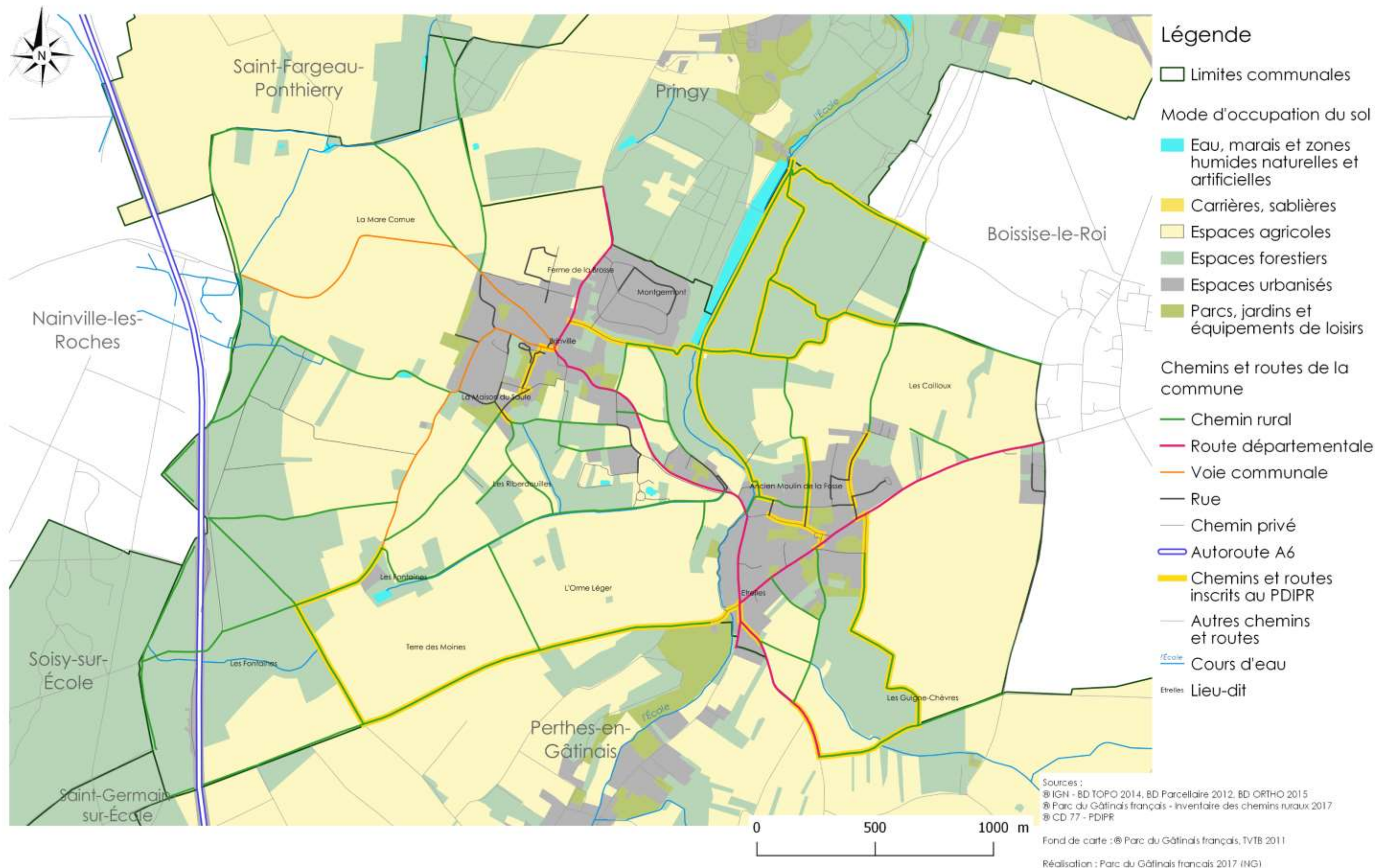


3.4. Le tourisme et le patrimoine

3.4.1. Chemins et routes inscrits au PDIPR

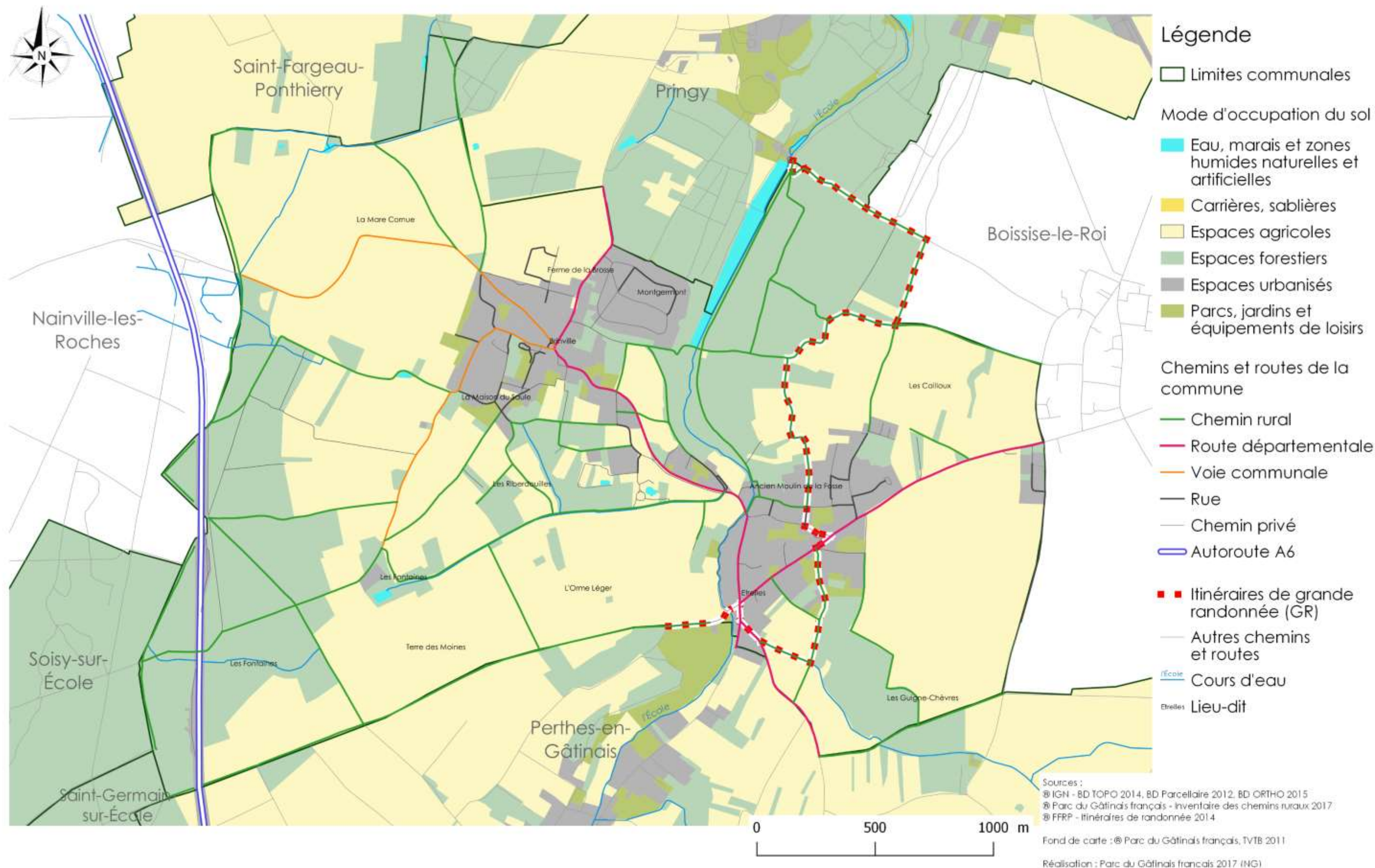
Le tourisme et le patrimoine

CHEMINS ET ROUTES INSCRITS AU PDIPR



Le tourisme et le patrimoine

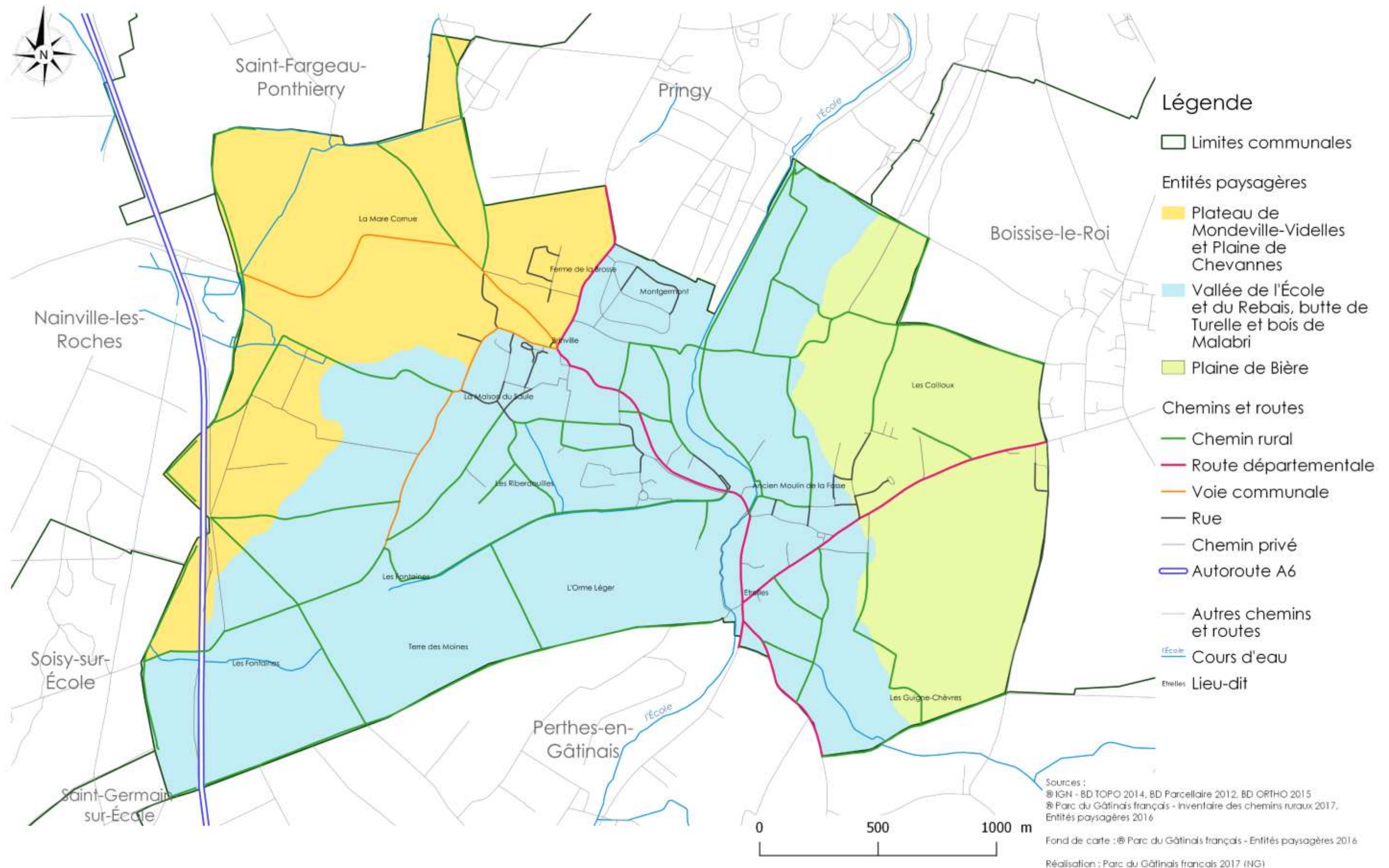
CHEMINS ET ROUTES DÉFINIS EN ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE



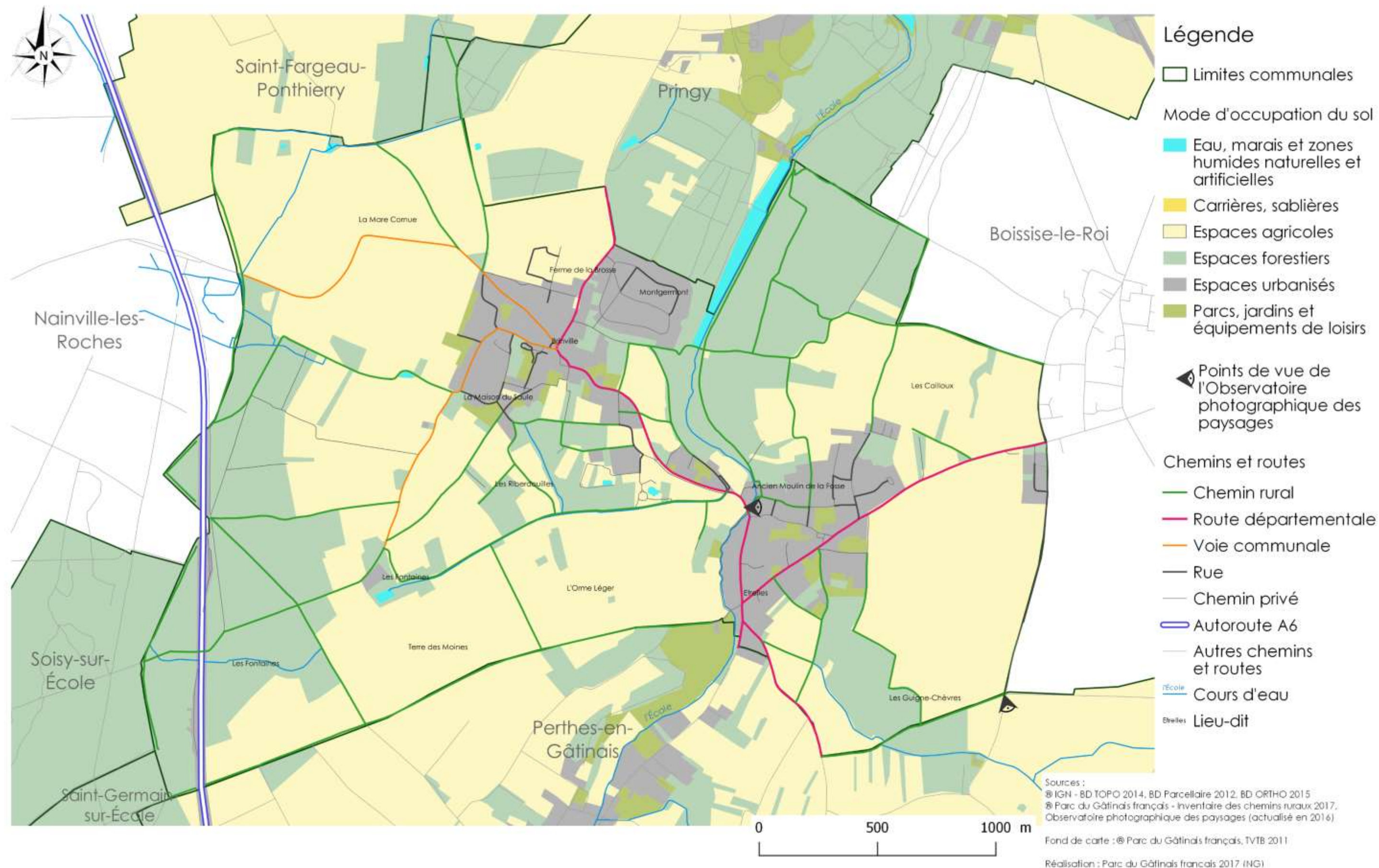
3.5. Le paysage

3.5.1. Les entités paysagères

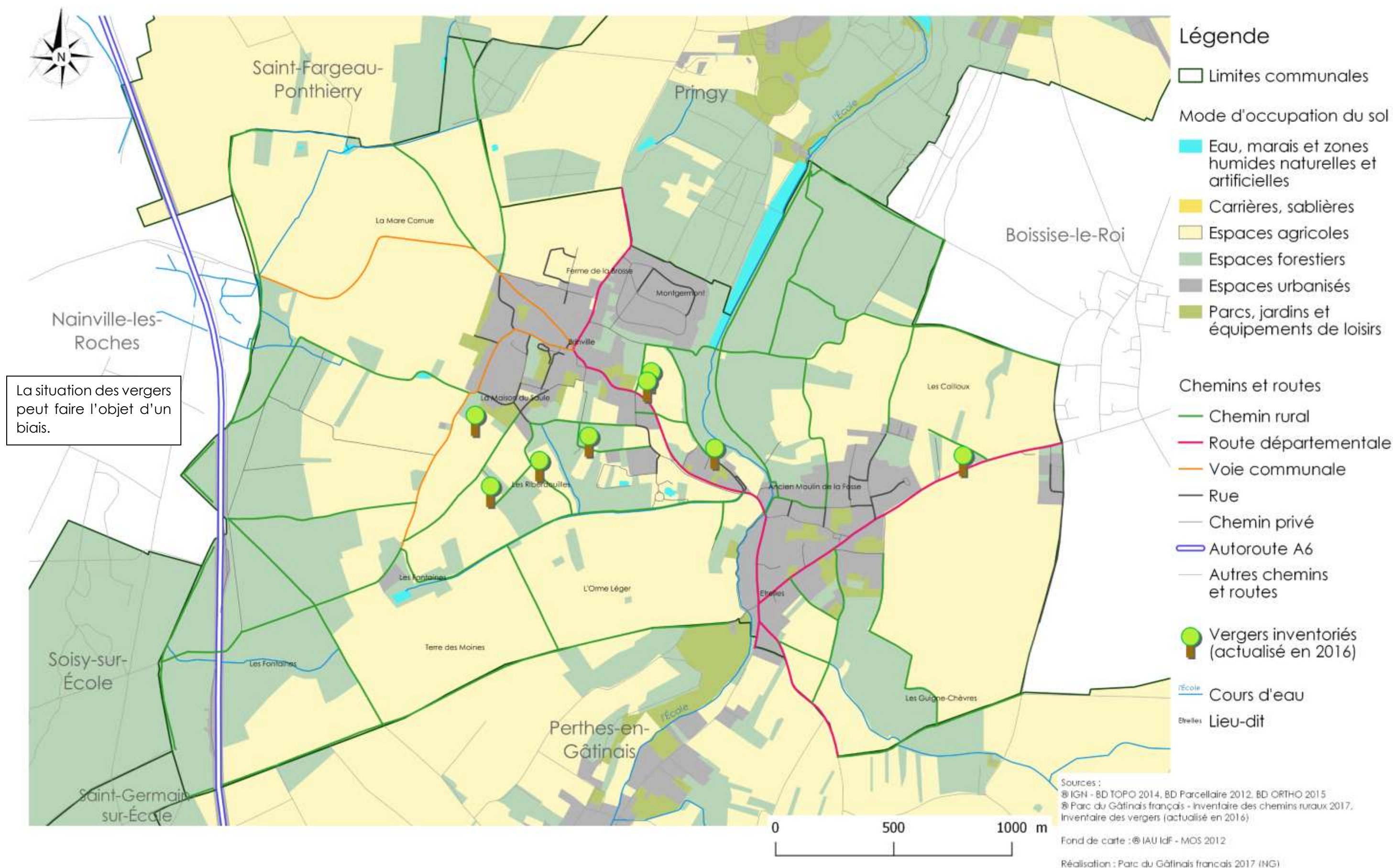
Le paysage CHEMINS ET ROUTES SELON LA CHARTE PAYSAGÈRE



Le paysage LES ÉLÉMENTS PAYSAGERS STRUCTURANTS

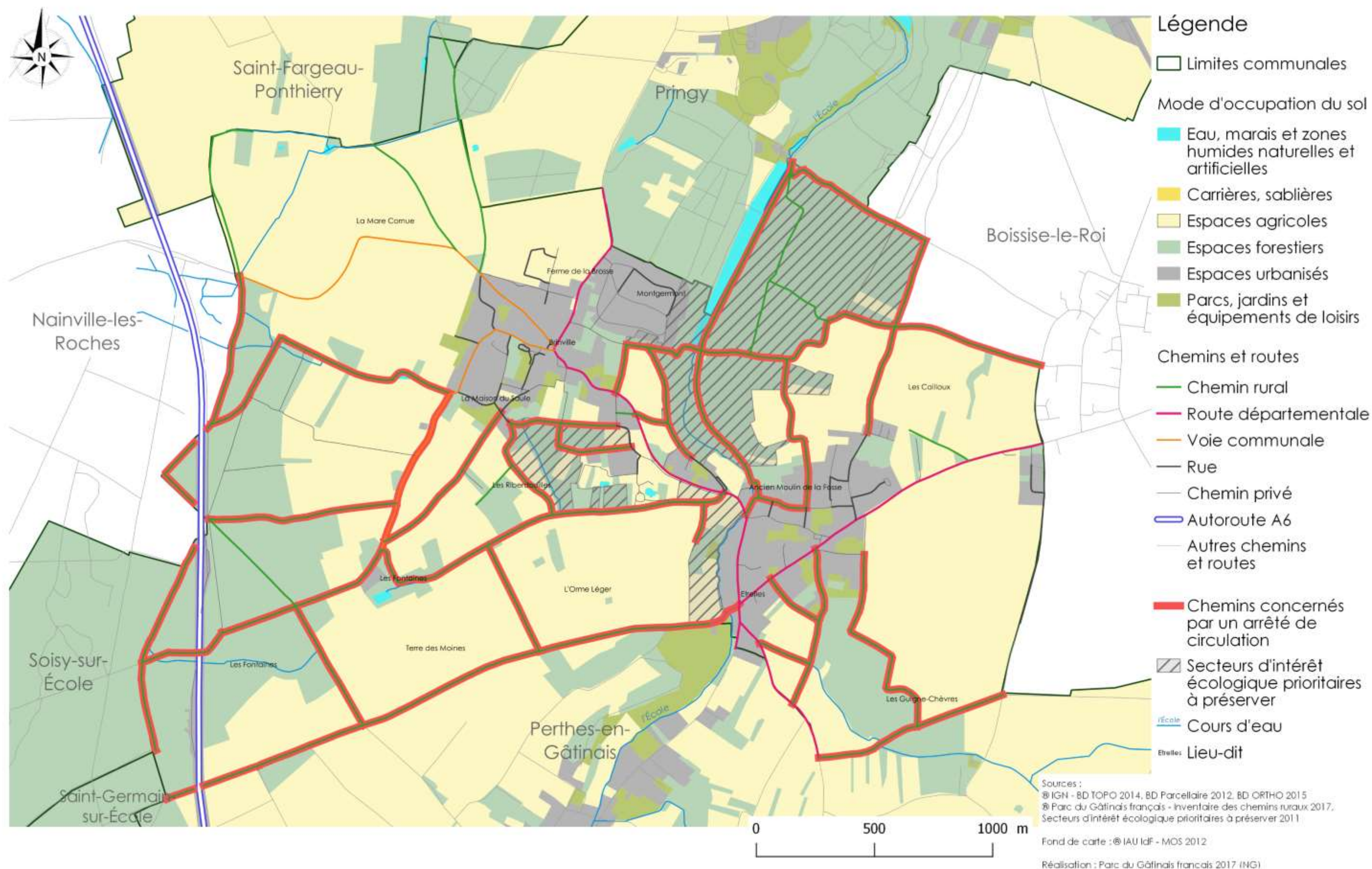


Le paysage PRÉSENCE DE VERGERS

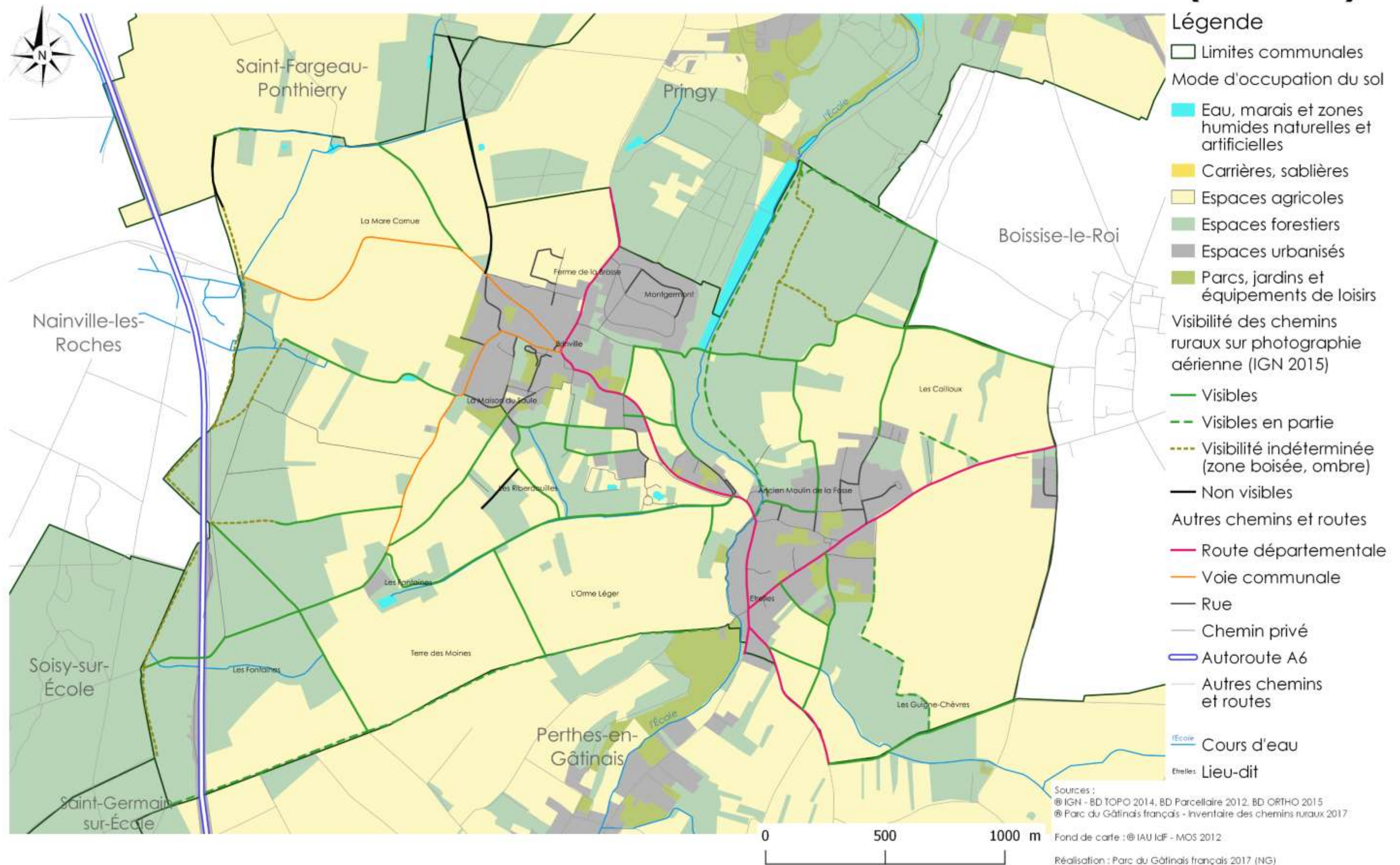


4. Un patrimoine à protéger

CHEMINS CONCERNÉS PAR UN ARRÊTÉ DE CIRCULATION DES VÉHICULES À MOTEUR



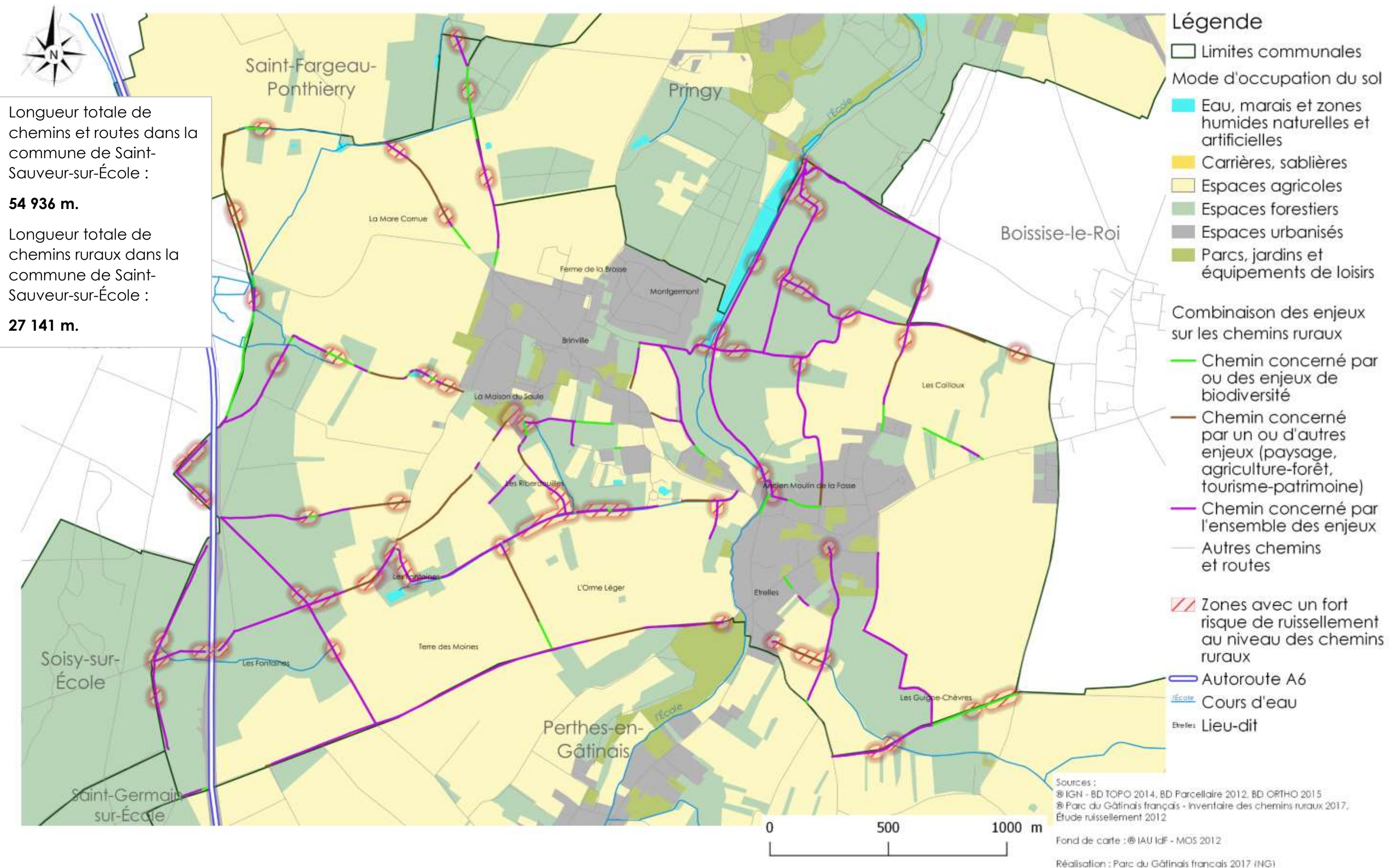
VISIBILITÉ DES CHEMINS RURAUX SUR LES PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES (IGN 2015)



5. Carte de synthèse

Carte de synthèse

COMBINAISON DES ENJEUX SUR LES CHEMINS RURAUX



CONTACTS UTILES

Direction Départementale de Territoires (DDT) de l'Essonne

Cité administrative
Boulevard de France
91012 Évry cedex
Tél. : 01 60 76 32 00

Direction Départementale de Territoires (DDT) de Seine-et-Marne

288 rue Georges Clémenceau
ZI de Vaux-le-Pénil
77005 Melun cedex
Tél. : 01 60 56 71 71

Chambre interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France

2, avenue Jeanne d'Arc - BP 111
78153 Le Chesnay
Tél. : 01 39 23 42 00

Chambre d'Agriculture de Seine-et-Marne

418 rue Aristide Briand
77350 Le Mée-sur-Seine
Tél. : 01 64 39 62 52

Fédération interdépartementale des chasseurs de l'Ile-de-France

58 avenue du Général Leclerc
92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 55 60 18 70

Fédération départementale des chasseurs de Seine-et-Marne

1016 rue de Fontainebleau
77720 Bréau
Tél. : 01 64 14 40 20

Conseil départemental de l'Essonne

Direction de l'environnement
Hôtel du Département
Boulevard de France
91012 Evry cedex
Tél. : 01 60 91 97 34

Conseil départemental de Seine-et-Marne

Direction de l'eau et de l'environnement
145 quai Voltaire
77190 Dammarie-lès-Lys
Tél. : 01 64 14 76 12

Conseil régional d'Ile-de-France

Unité Aménagement Durable
35 boulevard des Invalides
75007 Paris
Tél. : 01 45 51 77 96

Une autre vie s'invente ici



Maison du Parc

20 boulevard du Maréchal Lyautey
91490 Milly-la-Forêt
Tél. : 01 67 98 73 93
Fax : 01 64 98 71 90
info@parc-gatinais-francais.fr
www.parc-gatinais-francais.fr